

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4122 du Jeudi 21 Avril 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

INONDATIONS ET ENSABLEMENT CATASTROPHIQUES A BRAZZAVILLE

Des morts dans l'indifférence totale

*Maisons et routes, rien ne résiste
au glissement de terrains
(P.3)*



DROITS DE L'HOMME



Le CAD et ses alliés demandent la mise en liberté sans délai de Chancelia Mouloundou

*La jeune Congolaise est accusée de "tentative d'atteinte
à la sécurité intérieure de l'Etat". Ce que contestent
les activistes des droits de l'homme. (P.13)*

EDITORIAL

Terres

PÂQUES A LA PAROISSE DE LA DIVINE MISERICORDE D'INONI-PLATEAUX (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Bienvenu Manamika a prêché l'humilité, la vérité et l'unité



Mgr Bienvenu Manamika présidant l'Eucharistie (P.12)

FEMMES

Et si la Congolaise brisait enfin le silence?

(P.16)

TERMINAUX DU BASSIN
DU CONGO (TBC)

L'Etat accusé de non-respect de la convention de concession

(P.6)

Etude de Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA, Notaire à Pointe-Noire
Bd du Général Charles de Gaulle, 1er étage de l'immeuble sis derrière le Garage, avant la pharmacie LAJAG, Centre-ville, B.P.: 4322 Tél.: 06 838 02 72/05 361 57 08
République du Congo

INSERTION LEGALE
«SOCIETE TETO CONSTRUCTION»
En sigle «S.T.C.» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: no 1 Rue Issombo Tchimbamba Vachéro, Arrondissement n° 1 Emery Patrice Lumumba
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00065
Pointe-Noire - République du Congo

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 15 mars 2022, enregistré à Pointe-Noire, le 21 mars 2022, sous folio 053/11, n° 85, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Vendeur grossiste des ciments;
- Travaux de construction et vente de tous objets liés à la construction;
- Bâtiments et travaux publics ;
- Constructions, Ingénierie, Logistique ;
- Assistance technique.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «SOCIETE TETO

CONSTRUCTION», en sigle «S.T.C.» SARL.

SIEGE SOCIAL: n°1 Rue Issombo Tchimbamba Vachéro, Arrondissement n° 1 Emery Patrice Lumumba.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE: Monsieur MUELET-TETO est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00065.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 mars 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B00638.

Fait à Pointe-Noire, le 11 Avril 2022.

Pour avis,
Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA,
Notaire.

Etude de Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA, Notaire à Pointe-Noire
Bd du Général Charles de Gaulle, 1er étage de l'immeuble sis derrière le Garage, avant la pharmacie LAJAG, Centre-ville; B.P.: 4322; Tél.: 06 838 02 72/05 361 57 08
République du Congo

INSERTION LEGALE
«GKB GROUP»
En sigle «G.G.» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA; Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Mayinga Arrêt Fauberg
Arrondissement n°6 Ngoyo
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00076
Pointe-Noire - République du Congo

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 25 mars 2022, enregistré à Pointe-Noire, le 30 mars 2022, sous folio 059/01, n° 096, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL).

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Chaudronnerie et soudure industrielle: Etude réalisation;
- BTP: Etude réalisation;
- Transport et Logistique ;
- Electricité Industrielle et Bâtiment: Etude et réalisation;
- Froid et Climatisation;
- Commerce Général: Import-Export;
- Mise à disposition du Personnel.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «GKB GROUP», en sigle «G.G.» SARL.

SIEGE SOCIAL: Quartier Mayinga, Arrêt Fauberg, Arrondissement no 6 Ngoyo.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE: Monsieur Komi Agbenou BAYITE est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00076.
FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1er avril 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B00690.

Fait à Pointe-Noire, le 11 Avril 2022.

Pour avis,

Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA,
Notaire.

Etude de Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA, Notaire à Pointe-Noire
Bd du Général Charles de Gaulle, 1er étage de l'immeuble sis derrière le Garage, avant la pharmacie LAJAG, Centre-ville, B.P.: 4322; Tél.: 06 838 02 72/05 361 57 08,
République du Congo

INSERTION LEGALE
«FERME A. T SERVICES» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Cinq Millions (5 000 000)
Siège social: Village Côte Matève, route de la Frontière, Vers Tank Services
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00055
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 29 décembre 2021, enregistré à Pointe-Noire, le 30 Décembre 2021, sous folio 247/05, n°343, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée dénommée «FERME A. T SERVICES», ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL).

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Elevage et production de Poulet de chair;
- Vente des poussins;
- Production d'oeufs de consommation;
- Fabrication et vente des aliments et matériels avicoles;
- Conseils et Services.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «FERME A. T SERVICES» SARL.

SIEGE SOCIAL: Village Côte Matève, route de la Frontière, vers Tank Services.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE: Monsieur Anicet Jean NGO-MA est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée de quatre (4) ans.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00055.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 mars 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00588.

Fait à Pointe-Noire, le 11 Avril 2022.

Pour avis,
Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA,
Notaire.

Etude de Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA
Notaire à Pointe-Noire

Bd du Général Charles de Gaulle, 1er étage de l'immeuble sis derrière le Garage, avant la pharmacie LAJAG, Centre-ville, B.P.: 4322 Tél.: 06 838 02 72/05 361 57 08
République du Congo

INSERTION LEGALE
«ATHIS-HYGIENE-PRO»
En sigle «A.H.P.» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Avenue Simon KIMBANGOU, Centre-ville, vers le Rond-Point Kassaï
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00061
Pointe-Noire - République du Congo

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 14 mars 2022, enregistré à Pointe-Noire, le 18 mars 2022, sous folio 053/5, n°2008, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Hygiène 4D (Désinfection, Désinsectisation, Dératisation et Déreptilisation);
- Fournitures des produits biocides;
- Conseil;
- Formation;
- Expertise en Hygiène 4D.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «ATHIS-HYGIENE-PRO», en sigle «A.H.P.» SARL.

SIEGE SOCIAL: Avenue Simon KIMBAN-

GOU, Centre-ville vers le Rond-Point Kassaï.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE: Monsieur Alexandre Wilfrid TCHISSAMBO est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

COGERANT: Monsieur Aaron POBANGOU-MBATHY est nommé en qualité de cogérant de la société pour une durée indéterminée.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00061.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 mars 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B00626.

Fait à Pointe-Noire, le 11 Avril 2022.

Pour avis,

Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA,
Notaire

ASSEMBLEE NATIONALE

Jusqu'ou ira l'affaire Ghislain Millet Galibali?

A la clôture de la quatorzième session ordinaire de l'Assemblée nationale le 10 avril 2022, les députés ont levé l'immunité parlementaire de Ghislain Millet Galibali, député de Lékana, pour une affaire de faux diplôme. La séance était présidée par Isidore Mvouba, président de la chambre basse du Parlement.

Dans son allocution de clôture, le président de l'Assemblée nationale est revenu sur l'augmentation vertigineuse des prix des denrées de première nécessité générée par la crise en Ukraine au moment où la planète ploie toujours sous la menace de la COVID-19. Pour contrer cette flambée des prix, a-t-il dit, «le Gouvernement a mis en place une cellule de veille qui s'emploie, au travers d'un plan de résilience, à trouver les voies et moyens, afin de lutter contre cette tendance haussière et inflationniste. A cet effet, un Fonds national d'appui au financement des stocks des denrées de base a été créé». Parlant de la concertation politique d'Owando, Isidore Mvouba estime qu'elle a permis de renforcer les bases de la cohésion nationale et de l'Etat de droit, tout en consacrant la transparence dans le processus des préparatifs des élections législatives et locales de juillet 2022. «Le consensus dégagé à la faveur de cette agora sur l'organisation des élections dans tout le département du Pool révèle la stabilité et le climat de paix qui règnent dans ce département, nonobstant quelques actes d'insécurité observés çà et là. L'Assemblée nationale se félicite de la volonté du Gouvernement et des partenaires au développement de s'impliquer au démarrage effectif du programme de Désarmement, Démobilisation-Réinsertion et Réintégration (DDR) dans le département du Pool». Il s'est également réjoui de ce que la représentation nationale ait contribué à asseoir les fondamentaux de la lutte contre les violences faites aux femmes, avec le vote consensuel

de la loi «Mouebara», qui comble, selon lui, «un vide abyssal en la matière». «Le texte modifiant et complétant certaines dispositions de la loi fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains a été largement plébiscité par l'opinion nationale», a-t-il poursuivi. Isidore Mvouba a salué la relance des projets d'exploitation minière avec en perspective la construction et la modernisation des infrastructures tant ferroviaires que portuaires. «Ces projets sont emblématiques et structurants. Ils sont porteurs d'une grande valeur ajoutée et créateurs de nombreux emplois. Dans ce contexte, il est opportun d'élaborer un nouveau code minier pouvant s'inspirer de l'expérience de partage de production en cours dans les domaines pétrolier et forestier», a-t-il révélé. Le président de l'Assemblée nationale a rappelé que les lois votées doivent impérativement être appliquées. «La force d'une loi réside dans son application». A signaler qu'au cours de cette session, les députés ont statué sur l'affaire Ghislain Millet Galibali, député de Lékana qui aurait fait usage de faux diplôme d'ingénieur, obtenu à l'étranger, pour se faire recruter au ministère de l'Equipement. Or, un diplôme obtenu à l'étranger est toujours authentifié et légalisé par le ministère des Affaires étrangères, avant que les services techniques de la Fonction publique ne prennent le relais. Selon les dires, l'intéressé n'a jamais fréquenté cette école d'ingénieur, en Europe. Des poursuites judiciaires seraient donc engagées à l'encontre du député. Pour cela, il a fallu le-



Isidore Mvouba



Ghislain Millet Galibali

ver son immunité parlementaire, à la demande du procureur général près la Cour suprême, en application de l'article 130, alinéa 2 qui dispose: «Aucun député ne peut pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté sans l'autorisation de l'Assemblée nationale, sauf en cas de crime ou de délit flagrant, de poursuites autorisées ou de condamnation définitive». Le député de Lékana est donc mis à la disposition de la justice pour répondre de son acte et subir la rigueur de la loi qui ne doit pas s'appliquer qu'à lui, d'autant plus qu'il y a dans la Fonction publique beaucoup d'agents qui travaillent avec des faux diplômes, des fausses identités ou des diplômes de leurs frères décédés ou partis en Europe. Ils n'ont jamais été poursuivis ou inquiétés. Nombreux, sont aussi ceux dont les salaires sont versés alors qu'ils ne travaillent pas ou sont installés en Europe ou ailleurs. Le dernier recensement des agents civils et militaires de l'Etat a révélé beaucoup d'irrégularités et des situations frauduleuses. Les fictifs et les faussaires n'ont jamais été radiés de la Fonction publique ou traînés devant les tribunaux. La 14^e législature prend fin au mois d'août prochain. Pourquoi n'a-t-on pas attendu la fin de la mandature pour engager ces poursuites qui relèvent du

tribunal administratif? Au Congo, l'élection du député n'est pas conditionnée par un quelconque diplôme qui justifierait la levée de l'immunité parlementaire comme s'il y avait un lien direct. C'est la confiance qu'il a vis-à-vis de ses électeurs qui le fera gagner. Une forme de contrat social qu'il doit respecter pour continuer à bénéficier de la confiance de la population et non sur les promesses non tenues, comme bon nombre de députés le font. On se souviendra que les sénateurs avaient, par solidarité, refusé de lever l'immunité parlementaire d'un des leurs qui était cité dans une affaire de corruption. Il y a, de cela, quelques années. Lâché par ses collègues députés et sa famille politique, Ghislain Millet Galibali se dit victime de cabale politique à l'approche des élections législatives de juillet prochain. Pour lui, cette affaire de faux diplôme n'est que l'arbre qui cache la forêt. Dans l'entre-temps, il doit prouver que son diplôme n'est pas un faux. Poursuivi par la Justice, le député ne pourra plus être candidat à sa propre succession. Son dossier sera simplement invalidé.

Jophé LOUBAKI
(Stagiaire)

Editorial

Terres

L'une des conséquences les plus commentées de la dernière visite du Président rwandais Paul Kagamé au Congo, il y a dix jours, a été la signature des protocoles d'accords, conventions, protocoles d'entente et autres mémorandums entre les deux pays. L'un d'eux concerne la concession de 12.000 hectares de terres arables dans trois départements congolais. Pays exigu et sur lequel s'exerce une pression démographique certaine, le Rwanda jouit d'une réputation de dynamisme agricole qui le rend auto-suffisant en beaucoup de domaines.

D'ailleurs, chez nous, les réfugiés rwandais se sont souvent signalés par une occupation fructueuse des terres agricoles: la zone de Gamboma est ainsi devenue une terre de tomates, d'aubergines, de chou et de pastèques s'ajoutant à l'oignon, au maïs et aux tubercules de manioc qui faisaient déjà leur réputation. Le savoir-faire des agriculteurs rwandais n'est plus à démontrer; nous en avons bénéficié. Et, en principe, que de vastes étendues de terres leur soient concédées ne devrait aller que dans le sens de l'affirmation de cette arlésienne tant vantée, la coopération sud-sud.

Pourquoi donc pas avec le Rwanda!

Mais il y a un mais. Le problème de la terre commence à se poser avec acuité en Afrique centrale. Au Tchad, au Cameroun, en Centrafrique, les affrontements entre agriculteurs et éleveurs deviennent récurrents. Ils ont même déjà débouché en guerres fratricides qui ont déchiré des communautés. C'est conscients de ce qui pourrait se passer pour nos enfants que les responsables ont entamé une série de mesures destinées à mettre de l'ordre dans le foncier congolais. Avec un même leitmotiv: la terre ne peut se vendre aux étrangers!

Le ministre d'Etat Pierre Mabilia s'est suffisamment époumoné dans tous les départements du Congo, du Nord au Sud, que ce qui peut apparaître comme une contradiction ne peut que susciter des interrogations. D'autant que la présentation de la Convention y relative a été faite avec suffisamment de flou pour que la conviction des uns s'amalgame aux suspicions des autres, créant une confusion. Qui s'ajouterait à tous les autres litiges pendants, entre natifs et acquéreurs étrangers plus ou moins corrects sur des terres ancestrales disputées. Ici et là dans les départements, nous voyons de vastes propriétés aux mains d'étrangers pour l'élevage, l'agriculture ou d'autres activités. Vivant de frustrations, ces étendues donnent l'impression de Congolais moins débrouillards. Il ne s'agit surtout pas de verser dans la xénophobie facile ou de ressasser les échecs des expériences passées, avec les fermes avicoles ou les villages agricoles d'il y a peu. Il s'agit de tenir les principes et de ne pas céder au bradage de l'affamé, qui vend sa vache pour se procurer un œuf.

Albert S. MIANZOUKOUTA

INONDATIONS ET ENSABLEMENT CATASTROPHIQUES A BRAZZAVILLE

Des morts dans l'indifférence totale

Les pluies torrentielles de ces dernières semaines ont fait au moins cinq morts dans deux quartiers de Brazzaville menacés par ailleurs de disparition. De nouvelles maisons s'y effondrent après chaque jour de pluie.

La pluie qui s'est abattue sur la capitale aux premières heures du vendredi 15 avril 2022 a emporté un octogénaire dans l'avenue des Etages, au quartier La Base, à Mfilou-Ngamaba, dans le septième arrondissement. La victime tentait de mettre à l'abri sa famille. Son corps a été découvert, enfoui dans le sable, à une centaine de mètres de sa maison submergée par les eaux pluviales et ensablée. Plus chanceuse, son épouse a échappé à déluge. «Une miraculée», a dit le voisinage. C'est la énième pluie, depuis plus d'une décennie, qui éprouve les habitants de ce quartier. A la Base et dans d'autres qu-

artiers, par exemple à Sadelmi et à Intsali, à chaque pluie des rues entières se transforment en torrents, voire en ravins. Le sable a enseveli des dizaines de maisons et contraint des familles à manier la pelle pour essayer de s'en sortir. Les gens vivent la peur au ventre. Ils endiguent les eaux de ruissellement en disposant des sacs de sable dans les rues ou devant les portes de leurs maisons, mais leurs tentatives d'arrêter l'eau se soldent par des échecs. Les conséquences des pluies sont aussi désastreuses dans le sixième arrondissement, Talangai. Le 1^{er} mars 2022, un couple et leurs deux enfants avaient été tués par l'effondre-



Maisons et routes, rien ne résiste au glissement de terrains

ment d'un mur soufflé par l'orage à Manianga. Dans le périmètre du château d'eau de Ngamakosso, toujours à Talangai, une vingtaine de maisons ont été emportées. Là-bas, un retraité sans pension depuis 2015 sait que sa maison

est condamnée. «J'ai peur de vivre ici, ma maison, fissurée à plusieurs endroits, va bientôt tomber», a-t-il confié à nos confrères de Vox TV. La pluie n'est pas la bienvenue non plus aux quartiers Domaine, Makabandilou et Djiri.

Cependant, comble de malheur, le martyre de ces populations ne semble pas préoccuper les autorités municipales ni même nationales qui, jusque-là, restent de marbre. Il n'en faudra pas plus pour qu'éclate la haine contre dame pluie et, par ricochet, contre les pouvoirs publics. «Nous sommes abandonnés à nous-mêmes. L'interview que je vous accorde va changer quoi?», a crié une dame. «Cela fait plus d'une décennie que nous subissons ce sort. Nous ne comprenons pas l'indifférence des pouvoirs publics», accuse un jeune homme qui n'ose pas quitter le quartier La Base. Autant il est vrai que les inondations et l'ensablement qui sévissent dans nombre de quartiers de Brazzaville sont le fait des précipitations abondantes dans la capitale, autant il faudra reconnaître qu'ils sont aussi la conséquence du non-respect

de certaines règles en matière d'urbanisation et de construction. Ce n'est plus l'hôtel de ville qui lotit les quartiers, mais de très cupides propriétaires fonciers qui narguent l'autorité compétente. Des gens profitent du moindre espace pour construire leurs maisons même dans des endroits les moins sûrs (vallée, terrain sablonneux et marécageux, abords des ruisseaux et du fleuve Congo, etc.). Il n'y a pas de canalisations dans ces quartiers anarchiques. Quoi qu'il en soit, les autorités devraient prendre à bras-le-corps le sinistre que vivent les populations de quartiers La Base, Sadelmi, Intsali, Ngamakosso, Manianga, Domaine, Jacques Opangault, etc., qui risquent de disparaître. L'attentisme n'a que trop duré!

Jean ZENGABIO

MÉDIAS

Vers les 70 ans de La Semaine Africaine !

Le bihebdomadaire La Semaine Africaine, doyenne des organes de presse privée au Congo, s'apprête à souffler sa 70e bougie le 4 septembre prochain. Cette date de l'année 1952 marque la sortie du tout premier numéro avec un éditorial signé par le père Jean Legall, prêtre missionnaire français de la Congrégation du Saint Esprit. Dans ce premier numéro, il définissait la ligne éditoriale: «Journal d'information et d'action sociale».

À sa création, le bimensuel paraissant le jeudi sous le format A3 en noir et blanc. A partir des années 70, il passe sous le format A4, jusque dans les années 80. Depuis les années 2000, La Semaine Africaine est devenue bihebdomadaire paraissant le mardi et vendredi. Actuellement, il paraît le jeudi, faute des moyens financiers.

De nombreuses générations de journalistes, directeurs de publication ou rédacteurs en chef et une diversité de lecteurs se sont succédé pour le soutenir. Au total, 13 directeurs, parmi lesquels: père Jean Legall, les abbés Louis Badila et François de Paul Moundanga Ibeni, M. Bernard Mackiza, Joachim Mbanza et Albert Mianzoukouta de 2017 à nos jours. Les enseignants chercheurs et autres intellectuels viennent puiser des informations à La Semaine Africaine qui est une référence pour préparer leurs thèses.

La Semaine Africaine est une source d'information incontournable, sa vision internationale et la pertinence de ses infor-



Le siège du journal

mations ne l'éloignent guère de sa vocation d'être avant tout un journal de l'Eglise catholique, c'est-à-dire un outil pastoral de grande envergure. Des étudiants en année de licence ou de Master frappent continuellement à sa porte pour des stages d'imprégnation. L'encadrement se passe très bien auprès des anciens avec une insistance sur l'écriture journalistique. Les festivités des 70 ans auront lieu le 4 septembre prochain et cela tombe un

dimanche, jour du Seigneur. Une messe sera célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur. Un journal septuagénaire, cela se fête et se célèbre. Des signaux comme des banderoles, affiches seront visibles dans la ville. Tout comme des tees shorts et autres gadgets devraient être imprimés, annonçant cet événement historique de haute

portée. Soixante-dix ans, comme pour un être humain, les signes de vieillesse sont très visibles et La Semaine Africaine reste bel et bien le symbole, le monument de la presse écrite congolaise.

En réalité, il est temps de donner déjà le ton des préparatifs de ce méga anniversaire pour permettre aux partenaires, aux lecteurs et aux amis de La Semaine Africaine de se mouvoir et d'apporter un tant soit peu leurs contributions pour la

réussite de cet événement. Plusieurs rubriques font la fierté du journal: «Vie de l'Eglise», poumons du journal qui attire de nombreux lecteurs, prêtres comme laïcs: on y trouve des nouvelles des paroisses et des diocèses, des textes bibliques du dimanche avec commentaires des prêtres choisis, des lettres pastorales des évêques, des réflexions théologiques, des nouvelles du Saint Siège, ainsi que d'autres informations utiles comme celles des confessions religieuses sœurs, membres du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes. Des rubriques «Nationales»: (ou l'on traite des sujets politiques et économiques), «Internationales», «Sport», «Société», «Développement» «Culture», ont toujours occupés une place importante. C'est un travail titanésque et intellectuel qui se fait dans des conditions pas toujours aisées, avec beaucoup de peines et de difficultés. La Semaine Africaine ne survit que grâce à ses annonceurs par le biais des publicités. Le personnel, notamment l'équipe rédactionnelle composée des journalistes et autres infographistes contribuent efficacement à la survie de ce journal au prix de mille sacrifices, par manque de matériel adéquat.

Autrefois des pages en couleur ont été imprimées, mais cela n'a été que de courte durée, excepté parfois «La Une» du journal, ceci à la demande de l'annonceur. Mais les difficultés financières nous contraignent

à ne pas honorer cet engagement.

En soixante-dix ans, des plumes se sont éteintes et plusieurs de nos anciens rappelés vers le Père: père Jean Legall (fondateur), les abbés Louis Badila, François de Paul Moundanga Ibeni; les journalistes Sylvain Ntari Mbemba, Côme Mankassa, Fulbert Kimina-Makumbu, Pierre Pemba, Antoine Mayouma Mbaloula, Médard Samba Tsinda, Jean Banzouzi Malonga (chef de bureau de l'agence de Pointe-Noire). Ainsi que d'autres: Prosper Loupoka (premier chef de bureau de l'agence de Pointe-Noire), Patrice Missamou (chef de service commercial), Angélique Mbandza (chef comptable), Lazare Touzolidio (chargé du personnel et de la documentation), Rollin Matinguou, Francis Nganga (Sympa), Charlemagne Bay Boukaka, Jacques Bamonana (chef de service commercial). Hommage soit rendu à tous ses vaillants pionniers qui ont mis leur intelligence au service de ce journal. Pour la célébration de cet anniversaire, chaque parution du journal, devra comporter un espace pour des informations utiles. Ce patrimoine culturel a besoin de l'apport et du soutien de tous. Un journal réputé au Congo, de par ses éditoriaux pertinents sur les sujets divers et variés ne peut être abandonné. Vous pouvez adresser votre contribution en espèces ou en nature auprès du service commercial de La Semaine Africaine ou au secrétariat général

de la Conférence épiscopale du Congo (CEC).

Contacts:

06.801.42.03/06.945.49.69

E-mail:

lasemaineafricaine@yahoo.fr
Siège social: Boulevard Maréchal Lyautey, en face du CHU-B, arrêt de bus Ambassade, entrée principale du lycée Chaminade.

Pascal BIOZI KIMINO

«Le père Jean Legall est né le 21 août 1919 à Landudec, en France. Il arrive au Congo en 1946 et après avoir rempli loyalement sa mission en terre congolaise, il regagne la France où il décède le 13 mars 2015 à l'âge de 96



Père Jean Legall

ans. C'était un visionnaire et prophète à son temps, car il ne s'était pas trompé de cible pour mettre sur pied cet organe de presse. C'est un patrimoine et un héritage précieux reçu des devanciers missionnaires spiritains que nous devons conserver. La Semaine Africaine garde un souvenir inoubliable de ce père fondateur.»

SENAT

Pierre Ngolo appelle les sénateurs à accompagner en gardiens de la paix le processus électoral

Ouverte le 1er février dernier, la 14e session ordinaire du Sénat a pris fin le 10 avril. Soixante-dix jours de travaux ont permis d'examiner et d'adopter 19 affaires sur les 31 inscrites à l'ordre du jour de cette session. La cérémonie de clôture a été présidée Par Pierre Ngolo, président de la chambre haute du Parlement.

Il s'est réjoui de ce que les sénateurs aient pu voter la loi Mouebara pour lutter contre les violences faites aux femmes. «Texte hautement révolutionnaire, couronnement de la constante et de la détermination du Congo dans la lutte pour l'émancipation de la femme», a-t-il déclaré.

Pour lui, la 14e session ordinaire représentera ce moment où fut mis un terme au long pèlerinage du Parlement désormais confortablement installé à son nouveau siège. «Ce 17 mars, la circonstance était d'une solennité relevée avec l'inauguration de l'hémicycle du Sénat marquée par la tenue de la 1ère séance des questions orales avec débats de la chambre haute dans la cité parlementaire», a fait savoir Pierre Ngolo.

Depuis, a-t-il poursuivi, «le Sénat est heureux et fier de partager avec l'Assemblée nationale, le magnifique, imposant et prestigieux cadre, un des symboles les plus expressifs de la force et de



Pierre Ngolo.

l'excellence de l'amitié sino-congolaise».

Pierre Ngolo a parlé des prochaines élections législatives et locales de juillet prochain.

«Ce rendez-vous démocratique, est à préparer dans la sérénité et la confiance en veillant à l'observation stricte du consensus ayant sanctionné la concertation politique nationale d'Owando 2022. Les sénateurs sont appelés à accompagner ce processus pleinement conscients du poids de leur responsabilité de gardiens de la paix que personne ne devrait troubler».

Sur le plan international, le président du Sénat a estimé que la situation qui prévaut entre la Russie et l'Ukraine doit préoccuper l'ensemble des artisans de la paix. «Comme elle affecte lourdement le quotidien des citoyens du monde, il y a lieu que le Congo, de concert avec tous les pays membres de l'ONU et toutes les organisations du système des Nations-Unies s'engagent résolument dans un puissant mouvement visant à préserver l'équilibre mondial».

KAUD

LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL

ANNIVERSAIRE

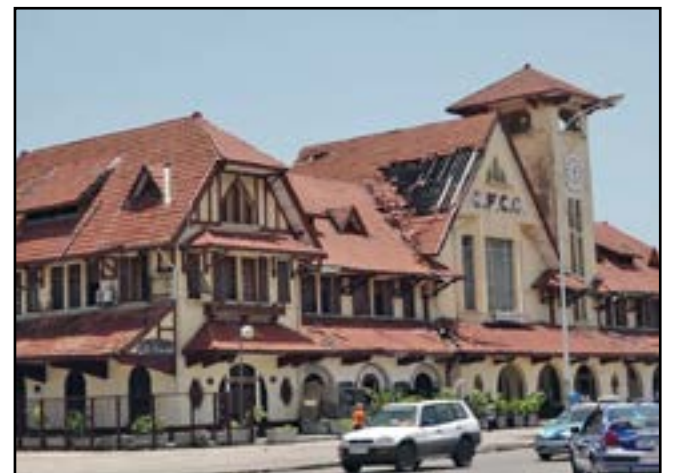
Vers la célébration du centenaire de la ville de Pointe-Noire

Plus que quelques semaines et Pointe-Noire, capitale économique du Congo, va souffler sa centième bougie. Les Ponténégrins se réjouissent des festivités à venir, mais n'hésitent pas à souligner qu'en cent ans, les avancées enregistrées par la ville sont mitigées.

Ville de plus d'un million d'habitants, Pointe-Noire va célébrer son centenaire le 11 mai prochain. Événement politique et culturel, cette célébration marque un moment important pour les dirigeants et les habitants de la ville océanique et historique.

Capitale économique, où la construction de certaines infrastructures a permis l'évolution de la commercialisation des produits usuels vers Brazzaville, ville politique.

Pour Roger Ikouba, Ponténégrin, «Pointe-Noire a connu des périodes de grande prospérité historique avec la construction du Port maritime, du chemin de fer Congo océan, etc.» Avec ces réalisations, la ville de Pointe-Noire a pu rayonner et faire rayonner le Congo tout entier. «Je voudrais que cette fête soit célébrée avec beaucoup de faste. Il faut qu'on donne à Poin-



La gare de Pointe-Noire

te-Noire la possibilité de revêtir et de se parer de sa plus belle robe».

Porte océane et épine dorsale de l'Afrique équatoriale française, chef-lieu de la subdivision administrative du Kouilou, poumon de l'Afrique équatoriale française, l'actuelle capitale économique du Congo sera à l'honneur avec une histoire riche mais qui s'écrit le plus souvent au passé.

Certains Ponténégrins pensent que les avancées sur le plan économique ou culturel ne sont pas à la dimension de l'âge vénérable de la ville. «Pointe-Noire est en train de perdre sa beauté. On disait jadis de Pointe-Noire, «Ponton la belle». Aujourd'hui, même avec

l'arrivée de la société Averda, la ville reste «Pointe-Noire la pou-belle».

Notre souhait, après le centenaire, est de voir se développer le système urbain et ce qu'on appelle les voies urbaines, car l'entrée de Pointe-Noire, ville économique, nous fait défaut depuis Vindoulou», a souligné Sylvain Ngondo, un autre habitant de la ville.

Dans le cadre de cette célébration, plusieurs travaux sont entrepris par la municipalité: l'érection d'un monument au rond-point de la gare, le réaménagement de la gare centrale, à partir du rond-point Antonetti, etc. Des travaux qui s'élèvent à plus de 600 millions de francs CFA.

Madocie Déogratias MONGO

INONDATIONS

Assistance du Gouvernement aux familles sinistrées

La saison des pluies, dans les localités de Makokipoko, Mossaka, Loukolela et Liranga, qui, géographiquement, se situent dans la zone nord du pays, se manifeste encore cette année, comme des années auparavant, avec son cortège de misères pour des milliers de familles victimes d'inondations. C'est pour secourir, appuyer et sauvegarder des vies en répondant aux besoins d'urgence et aux cris de détresse des populations affectées par les situations de catastrophes que la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma est allée leur apporter le soutien du Gouvernement et une assistance.



Remise d'un échantillon de kits à un bénéficiaire par la ministre

La mission d'assistance était une réponse aux inondations provoquées par les pluies diluviennes dans le Nord du pays. Le cap était, cette fois-ci, placé sur les localités situées sur l'axe fluvial. Il s'agit de Makokipoko, Mossaka, Loukolela et Liranga, victimes des conséquences dévastatrices des pluies parmi les populations dont les habitations ont subi les phénomènes d'inondations catastrophiques.

Répondant aux cris de détresse de ces populations, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, n'y est pas allée les mains vides; elle leur a apporté assistance. Dans sa gibecière, des kits de vivres, non-vivres et scolaires. La joie était grande pour ces populations de recevoir cette assistance du Gouvernement.

Pour cela, il fallait braver le courant d'eau de la rivière NKené et du fleuve Congo à bord du canot rapide et de l'hélicoptère pour atteindre ces différentes localités, en ces temps pluvieux. Le périple de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, n'était pas de tout repos.

Vêtue de son gilet humanitaire kaki, elle a commencé son assistance à Makokipoko, dans le département des Plateaux,

le 11 avril dernier. Elle y a été reçue par le sous-préfet. Danses folkloriques et chants ont meublé le décor de cette cérémonie qui s'est déroulée dans l'enceinte de la sous-préfecture. Des familles démunies ont reçu dans une ambiance festive, le don composé de vivres (riz, sels, sardines, huiles), de non vivres (matelas, draps, moustiquaires, savons) et des kits scolaires (cahiers, ardoises, stylos, sacs, crayons).

L'assistance a concerné 1383 ménages au centre de Makokipoko pour une population de 9731 sinistrés et 2017 ménages dans les 38 villages touchés sur les 54 que compte le district, entraînant 15.531 sinistrés, soit un total de 3400 ménages.

A noter que le district de Makokipoko, habituellement situé dans une zone inondée et marécageuse, est durement touché par ces inondations et difficile d'accès. Ces difficultés se présentent surtout entre la période allant du 15 septembre au 15 janvier. Les chiffres évoqués relèvent de l'année 2021.

Pour le sous-préfet, c'est depuis 5 ans que les populations de Makokipoko vivent la tristesse des inondations qui ont toujours existé dans ce district de

22.414 habitants et qui couvre une superficie de 4975 km². «Ces inondations deviennent insupportables. Votre arrivée est pour nous un véritable salut. Nous vous disons humblement merci. Un merci que les populations n'oublieront jamais pour ce que vous faites. Ce que nous sommes en train de voir est tellement significatif», a-t-il dit, tout en indiquant que pour cette année 2022, le district a déjà enregistré 2833 ménages sinistrés dont 1383 à Makokipoko centre.

«Merci», était donc le maître mot des bénéficiaires à l'endroit de la ministre qui s'est sentie touchée. Pour mieux se faire comprendre, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma s'est exprimée en français et en lingala. Elle a exhorté les populations à accepter ce don qui vient de la République, en dépit de toutes les difficultés et crises financières, économiques et endémiques. «Recevez ces kits au nom du Chef de l'Etat».

A Mossaka, département de la Cuvette, les populations sinistrées ont reçu le 13 avril la générosité du ministère venu voler à leur secours, après que ce district ait été durement

touché par des inondations qui y ont affecté 4275 ménages, soit 12615 personnes sinistrées.

Ville flottante, Mossaka est souvent confrontée aux phénomènes d'inondations. Les eaux des pluies ou en furie du fleuve Congo, l'Alima, la Sangha ou la Likouala-Mossaka causent d'énormes souffrances aux populations qui habitent les 8 quartiers de Mossaka et les 46 villages de ce district.

Avrai dire, Mossaka a un réseau hydrographique assez dense et ressemble à un château d'eau. Elle connaît depuis des décennies les inondations récurrentes perturbant le cadre de vie et environnemental des populations pendant les périodes de crue: habitations détruites, plantations inondées, activités de service arrêtées et maladies hydriques.

Face à l'urgence, le Gouvernement a bien voulu témoigner à l'endroit des populations de Mossaka, sa reconnaissance en y apportant ces kits composés de vivres et non-vivres.

D'où la reconnaissance de l'administrateur-maire de Mossaka, Mme Liliane Ossombo au Gouvernement. «Ces kits seront acheminés vers les bénéficiaires», a-t-elle assuré.

Consciente du fait que les inondations à Mossaka sont récurrentes, la ministre a fait savoir que le Président de la République essaye tant bien que mal de mobiliser les moyens nécessaires pour le dragage. «Il a pris les choses en main. Faisons-lui confiance parce qu'il va y arriver», a déclaré Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma qui a invité les populations à accepter ce don avec un cœur humble. Dans l'entre-temps, le convoi humanitaire continuait son périple vers les localités de Loukolela et de Liranga pour apporter le soutien du Gouvernement aux victimes des inondations.

A signaler qu'à Mossaka, l'ambiance était très électrique: danses et chants traditionnels étaient de la partie. Sans compter les conducteurs de vélos «djakarda» qui ont improvisé un carnaval dans la ville à coup de klaxons. Tel était le décor réservé à la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, à Mossaka où elle était accompagnée du député de Lucien Bokambissa.

La cérémonie a eu lieu dans l'enceinte de la mairie, en présence du secrétaire général, sous-préfet par intérim du district de Mossaka, Didime Iboungna.

Pascal Azad DOKO

Cyr Armel YABBAT-NGO

OUENZE

Le PCT appelle les militants à se faire enrôler sur les listes électorales

Dans le cadre des élections législatives et locales de juillet prochain, le comité PCT-Ouénézi, s'est réuni le 17 avril dernier à son siège, sous la direction de Daniel Illoye Gouya, son président, pour débattre de l'enrôlement des militants sur les listes électorales. Et de sensibiliser les responsables des sections et cellules sur cette opération.



Daniel Illoye Gouya

Le président du comité PCT de Ouénézi, a attiré l'attention des uns et des autres sur l'importance de ces échéances électorales pour qu'ils prennent davantage leurs dispositions.

Il a reconnu le travail abattu par Ouénézi lors de la présidentielle de 2021 qui a voté pour le candidat de la majorité à 84% des suffrages. «Nous voulons que cet engouement, ce dynamisme et cet élan se maintiennent pour les législatives et les locales, afin de permettre au Président de la République d'avoir une majorité stable au

parlement», a dit Daniel Illoye Gouya.

Pour y parvenir, «Mobilisons-nous pour le succès de notre parti à ces élections qui pointent à l'horizon. Les élections ne se gagnent pas dans les bureaux, il nous faut être debout sur le terrain», a-t-il avisé. Il a demandé aux responsables des sections et des cellules de recenser tous les militants en âge de voter pour qu'ils aillent consulter les listes électorales

pour voir si leurs noms y figurent. «Nous sommes mis à la rude épreuve, nous devons nous organiser dans les sections et cellules. Mobilisez la jeunesse et l'Organisation des femmes du Congo, l'implication de tous doit être de mise pour soutenir nos candidats aux élections législatives et locales», a-t-il conclu.

COUP D'OEIL EN BIAIS

L'opinion divisée sur la cession des terres arables aux Rwandais

Les accords de coopération (huit, au total) signés la semaine passée entre le Congo et le Rwanda suscitent des commentaires. Par exemple, la convention de concession dans le domaine agricole (12000 hectares de terres arables que le Congo devrait concéder au Rwanda) n'est pas vue d'un bon œil par certains compatriotes. «Il s'inscrit aux antipodes du soutien aux agriculteurs et aux artisans nationaux, avec un certain mépris prononcé pour le citoyen congolais», selon un analyste. Un autre parle de «naïveté» des autorités congolaise d'avoir signé «hâtivement» avec Kigali «quantités d'accords». Une autre opinion s'en réjouit et les approuve.

Les voitures de la discorde

Les élus du peuple devraient s'estimer heureux. En fin de mandature, ils ont été dotés d'un véhicule de fonction flambant neuf. Mais cette dotation crée des dissensions chez certains parlementaires et leurs suppléants. On dit que certains titulaires ne siégeant pas pensent que la voiture leur revient de droit pour avoir financé la totalité de la campagne au terme de laquelle ils ont été élus. Comme argument, il faut dire qu'il est de taille ! La rue, quant à elle, commente ces disputes: «Les retraités, les enseignants volontaires, les sinistrés du 4 mars, etc., qui pense à eux? »

Bientôt la réhabilitation du Lycée Pierre Savorgnan De Brazza?

Estimant que leur lobbying auprès du ministre de tutelle a porté, les membres de l'AAELD (Association des anciens élèves du Lycée de la Libération) ont annoncé que les pouvoirs publics ont adhéré à leur projet de réhabilitation de leur ancien établissement qui a retrouvé son nom originel de Lycée Pierre Savorgnan De Brazza. Il faut dire qu'on a l'impression que ceux qui devraient s'en préoccuper les premiers, sont indifférents depuis plus d'une décennie et ferment les yeux sur son état de délabrement: les bâtiments sont dans un état de dégradation avancée; la peinture des bâtiments construits par les colons a complètement disparu; l'insalubrité a envahi les abords et les alentours; l'herbe y pousse drue; le jardin extérieur est envahi de hautes herbes à certains endroits, à d'autres il est devenu chauve. Il fallait l'initiative des anciens élèves pour réagir!

Un faux prophète appréhendé à Pointe-Noire

La semaine passée, la Gendarmerie de Pointe-Noire a mis la main sur un homme qui se faisait passer pour un pasteur. Il aurait dérobé la somme de 800.000 francs CFA et un téléphone portable lors d'une séance de prière auprès d'une femme en quête de solution à ses problèmes. L'infortuné a reconnu les faits qui lui sont reprochés, a indiqué un officier gendarme. L'une de ses précédentes victimes est une gérante de kiosque mobile money, à la recherche de guérison elle aussi. Le faux prophète avait disparu avec son téléphone de service et une somme de 850.000 francs CFA.

Un pylône électrique menacé par l'érosion à Moukondo

Les habitants vivant dans le périmètre d'un pylône électrique sur l'avenue des Pylônes à Moukondo, un quartier de Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, vivent dans la hantise de l'érosion qui avance au galop dans leur quartier. Ils craignent qu'un de ces jours leurs maisons et ce pylône ne résistent plus aux glissements de terrain que provoquent les pluies qui tombent ces derniers temps sur la capitale. Seule une intervention des pouvoirs publics peut apporter une solution qu'ils appellent de tous leurs vœux.

Le borbier du marché Total perturbe la circulation

Au marché Total de Bacongo, le plus grand de Brazzaville, plus il pleut, plus les bus pataugent pour sortir de la gare routière. La voie à sens unique qu'ils empruntent pour déboucher sur l'avenue de l'OUA, jonchée de nids de poule, est un véritable borbier. Piétons et automobilistes ont de la peine à y circuler. Mais à la sortie du terminus des bus exploitant l'itinéraire Total-Mfilou-Ngamaba, sur l'avenue de l'OUA, un gros trou s'est creusé à cause des eaux de pluie qui y stagnent. Les automobilistes sont obligés de serrer à gauche et ralentir pour l'éviter, tant il est devenu profond. On se demande pourquoi le service habilité ne réagit pas pour boucher ces trous, donnant l'impression d'attendre qu'une grande partie des voies goudronnées soient détruites pour enfin réagir.

TERMINAUX DU BASSIN DU CONGO (TBC)

L'Etat accusé de non-respect de la convention de concession

Filiale du groupe Bolloré transports et logistics, la société Terminaux du Bassin du Congo (TBC) est concessionnaire, depuis 2017, du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABS), après la faillite de la société Necotrans. Au cours d'un échange avec les médias le 13 avril dernier à Pointe-Noire, MM. Christophe Pujalte, directeur régional Congo de Bolloré transports et logistics, et Ayessa-Ndinga Dzema, directeur général adjoint de TBC, ont pointé un doigt accusateur sur l'Etat, qui, selon eux, ne respecte pas la convention de concession signée avec Terminaux des bassins du Congo.



Anthony Samzun (DG de Congo Terminal, à gauche), Christophe Pujalte et Ayessa-Ndinga Dzema, pendant l'échange avec la presse

Outre les faiblesses du Chemin de fer Congo Océan (CFCO), il est reproché à l'Etat de ne pas finaliser les travaux d'aménagement du Port autonome de Brazzaville (connexion électrique, construction des terre-pleins et du réseau d'assainissement).

«A la différence de Congo Terminal, où le Groupe Bolloré avait engagé les travaux de développement et de modernisation du Port autonome de Pointe-Noire, au niveau de TBC, c'est l'Etat qui devait faire les travaux qui ne sont pas finalisés. Aujourd'hui, nous sommes en train de discuter avec les autorités portuaires pour savoir qu'est-ce qu'on va faire de ces travaux. L'Etat veut-il les finir et nous remettre la concession ou c'est nous qui allons finir les travaux? Nous avons tout fait pour ne plus faire perdre de l'argent à la concession, réorganiser nos équipes,

le fonctionnement en général. Nous avons une vision. On a un projet, on a l'évaluation du projet. Maintenant, il s'agit de nous asseoir avec les autorités portuaires pour en discuter. La difficulté aujourd'hui, c'est que nous n'arrivons pas à avoir de vraies discussions, et de vrais interlocuteurs pour faire asseoir le dossier et avancer», a déploré M. Ayessa-Ndinga Dzema.

«Il y a eu des difficultés dans le démarrage. Ce que l'on veut aujourd'hui, c'est que, par la force de l'Etat, tout ce que l'on préconise et les démarches que l'on souhaite faire pour reprendre l'investissement à la suite de la défaillance de Necotrans et améliorer rapidement la marge de TBC, soit accompagné par le PABS», a, pour sa part, déclaré M. Christophe Pujalte.

Autre problème évoqué: l'existence, autour du Port autonome de Brazzaville, de petits

ports, comme celui de Yoro. «Pour moi, ce sont des ports pirates, donc, en principe, qui ne sont pas autorisés. Parce que dans la convention de concession, nous avons une exclusivité... Tout ça nécessite une remise à plat, une remise à niveau avec le respect de la signature de chacun et le respect des conditions. Parce que si les conditions ne sont pas respectées, ça met à mal l'équilibre financier de la concession», a indiqué le directeur régional Congo de Bolloré transports et logistics.

«En réalité, ce ne sont pas des ports, mais des propriétés des privés qu'ils exploitent pour charger des marchandises pour Kinshasa et en RCA. Dans la convention, le concédant a l'obligation de faire re-

specter l'obligation de passage dans la zone concédée. Nous voyons développer dans la gare petite vitesse une concurrence déloyale, malgré l'accord tripartite entre TBC, le CFCO et le Port. Des containers qui devraient normalement entrer dans TBC s'arrêtent à la gare petite vitesse et les formalités sont faites. De l'autre côté, au niveau de ces propriétés, nous voyons également un trafic illicite, mais un peu organisé avec des agents de douane. Donc, outre les travaux à réaliser, il faut une grosse volonté de l'Etat pour faire respecter cette obligation, pour garantir le retour sur investissement du concessionnaire», a précisé le directeur général adjoint de TBC.

Véran Carrhol YANGA

HYDROCARBURES

Fixation des prix du premier trimestre 2022

Le ministère Hydrocarbures, en partenariat avec les différentes sociétés pétrolières en phase d'exploitation, a tenu du 13 au 15 avril dernier à Pointe-Noire la réunion fixation des prix des hydrocarbures produits en République du Congo pour le premier trimestre 2022. Elle a été placée sous le patronage de M. Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures.



Photo de famille, à la fin de la rencontre

Les experts du Congo et des sociétés pétrolières sont parvenus à une fixation des prix fiscaux au premier trimestre 2022. Pour tout ce qui est de Djeno mélange, les prix fiscaux du brut au premier trimestre 2022 ont été arrêtés aux valeurs en dollars suivantes: Janvier: 87,309 dollars; février: 102,564 dollars; mars: 116,036 dollars. Les sociétés signataires sont: SNPC, PETRO CONGO, TOTAL Energies Congo, ENI Congo, Congorep, Chevron Congo, AOGC, Lukoil, HMLA E&P Congo, Kontinent, PERENCO, Wing Wah, et Ifouret etc. .

Pour le Nkossa Blend, les prix fiscaux respectivement de janvier est de 85,361 dollars; février: 115,941 dollars; mars: 124,638 dollars. Les sociétés signataires sont: SNPC, Total énergies Congo, Eni Congo, Lukoil, Chevron, AOGC.

Pour Yombo, les prix fiscaux du brut pour cette période ont été arrêtés aux valeurs en dollars suivantes baril: janvier: 92, 819; février: 103,785, mars: 124,410. Comme sociétés signataires : SNPC, PERENCO, et la société PETRO CONGO.

Pour ce qui est du GPL, les prix fiscaux du projet premier trimestre 2022 ont été arrêtés aux valeurs en dollars par baril suivants: Au mois de janvier, en ce qui concerne Nkossa butane: 86,244 dollars; février: 82,512 dollars et mars: 92, 112 dollars.

Nkossa propane, au mois de janvier sa valeur a été de 54,215 dollars, en février (60,067) et en mars (65,220 dollars). Et les sociétés signataires sont: SNPC, Total énergies et Chevron. En présentant ces résultats, le directeur général des hydrocarbures, Séplice Stév Onanga, a indiqué que la prochaine réunion des prix portant sur le deuxième trimestre 2022 se tiendra les 13,14 et 15 juillet 2022 et la société organisatrice sera la SNPC.

On en retiendra que la moyenne trimestrielle des prix fixés des hydrocarbures, au premier trimestre 2022, est de 105,703 dollars par baril, pour un différentiel de 1,8 dollars par baril.

Au nom des sociétés pétrolières organisatrices, Jean Claude Ngambou, directeur général de l'HEMLA E&P Congo, a souligné que la relance des forages exploratoires dans le secteur pétrolier ainsi que la lavée des mesures de restriction liée à la COVID-19, sont signes que les sociétés pétrolières sont en fonction et prêtes à saisir les opportunités offertes par les autorités congolaises afin de contribuer à la consolidation du ruban de l'économie du pays.

Il a appelé le Gouvernement à prendre activement part aux ateliers de concertation d'où se dégagent les principaux piliers des nouvelles stratégies de développement du secteur pétrolier.

Le ministre des hydrocarbures a félicité l'ensemble des acteurs pour le travail accompli pour améliorer ces différentiels.

«Le gaz naturel liquéfié servira également à la production d'électricité et devrait être utilisé pour initier une filière pétrochimique en faveur de l'agriculture. Nous avons parallèlement consolidé la date de la première goutte de gaz naturel liquéfié sur le permis Marine XII opéré par Eni qui devrait apparaître au cours du premier trimestre de l'année 2023. L'objectif principal est l'exploitation de ce gaz, puis la fourniture du marché intérieur», a déclaré Bruno Jean Richard Itoua.

Madocie Déogratias MONGO

POINTE-NOIRE

Assemblée plénière des organisations de la société civile membres du Programme concerté pluri-acteur (PCPA)

Le jeudi 7 avril dernier à Pointe-Noire, les organisations de la société civile de la ville, membres du Programme concerté pluri-acteur (PCPA) Congo, ont tenu leur assemblée plénière dans l'objectif premier de faire un bilan du travail réalisé tout au long des années écoulées. Les travaux ont été ouverts par Klément Mvembé, membre du COPIL, accompagné de Mesmin Bikouta Sila, animateur local du PCPA, Niari-Bouenza et Pointe-Noire et d'Arnaud Cyrille Gassaille, directeur départemental du plan Kouilou-Pointe-Noire.

de Pointe-Noire.

Ouvrant les travaux, Klément Mvembé, a exhorté les participants à plus d'ardeur et à plus d'attention aux travaux en cours.

«J'espère aussi que de nos fructueux débats et échanges interactifs jailliront des recommandations réalistes pour soutenir la concertation entre les organisations de la société civile (OSC) et

du PCPA en vue d'aboutir à la professionnalisation tant souhaitée de nos structures», a dit le membre de COPIL.

Il a fait appel aux participants pour qu'ils maintiennent le travail d'ensemble entre OSC et pouvoirs publics, par le biais des échanges d'expérience et des meilleures pratiques au moyen des cadres de concertation.

À noter que pour l'avenir les OSC membres du PCPA souhaitent que les actions doivent accroître leurs effets dans la mobilisation des ressources financières, la formation en gestion, l'encadrement, la fidélisation de leurs membres et la mise en réseau de leurs associations suivant les différentes thématiques en vue de renforcer la crédibilité vis-à-vis des partenaires tout en faisant de leurs interlocuteurs des incontournables dans la résolution ensemble des problèmes qui touchent les populations du département de Pointe-Noire.

Madocie Déogratias MONGO

Le programme concerté pluri-acteur (PCPA) Congo a pour objectif de participer à la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités au Congo Brazzaville, par le renforcement de la société civile dans sa capacité à participer à l'élaboration et au suivi des dialogues de politiques publiques davantage en conformité avec les besoins réels des populations.

Le PCPA Congo a vu le jour en 2008 et il a connu quatre phases de mise en œuvre de ses actions. De 2008 à 2010, c'était la phase pilote; 2010-2013, phase d'exécution de son programme ; 2014-2018, phase de consolidation et en 2019-2021 la phase d'envoi.



La photo de famille

C'est par des moments de travail que les organisations de la société civile de Pointe-Noire, membres du PCPA, ont voulu examiner les différents aspects du bilan politique, technique et financier de l'action du PCPA dans le département

les pouvoirs publics dans le département de Pointe-Noire en consolidant les acquis du travail amorcé dans cette direction. Certes les défis à relever sont encore nombreux. Notamment une appropriation par les membres des OSC de l'héritage

SOCIÉTÉ CIVILE

Cibler des priorités dans les actions à mener

Dans le cadre de la mise en œuvre de la lettre d'intention de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) et de l'Accord sur le programme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (ERPA), l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) ont organisé le 30 mars dernier un atelier de réflexion inclusif de la société civile pour cerner des priorités à mettre en exergue dans ces deux accords. Ce, grâce aux fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), conclus, respectivement le 2 septembre 2019 et le 22 avril 2021, entre le Gouvernement et la Banque mondiale.



Mme Nina Kiyindou Yombo, Christian Mounzéo et Franck Tchibinda

C'est Christian Mounzéo, coordonnateur national de la RPDH qui a ouvert les travaux. En présence de Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'OCDH, de Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée de programme des ressources naturelles et des droits des communautés forestières à l'OCDH et de Maixent Fortunin Agnimbat Emeka, coordonnateur du forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH). But de l'atelier: recueillir les commentaires, préoccupations et perspectives de la société civile.

Pour mieux préserver et valoriser les forêts, l'objectif de CAFI est de faire la promotion de l'économie verte par la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers, ainsi que pour le processus ERPA visant à récompenser les efforts du pays dans la réduction de 8,4 millions de tonnes d'émissions de carbone jusqu'en 2025. Grâce à sa politique nationale de gestion durable des forêts, le Congo a réussi à conserver un large couvert forestier (69 % de la surface totale). Mais la contribution déterminée nationale (CDN) révisée soumise récemment à la Convention cadre des Nation Unies sur le changement climatique, suggère que le Congo a perdu environ 145 mille ha de forêts entre 2000 et 2012, correspondant à une déforestation d'environ 0,02 % par an.



Les participants

Pour Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, l'atelier a été organisé pour faire la priorisation des objectifs de CAFI qui sont au nombre de 52. C'est pour faire le choix des objectifs qui sont mesurables dans le temps et dans la faisabilité. «La lettre d'intention de CAFI contient huit piliers et nous avons réfléchi sur ceux que nous comptons concentrer notre action. Parmi ces piliers, il y a l'agriculture, les forêts, la sécurisation du foncier rural, l'aménagement du territoire, l'exploitation minière et même les hydrocarbures. Pour l'accord ERPA, il a été question de faire une analyse pour relever les faiblesses et formuler des recommandations au Gouvernement pour obtenir, par exemple, un avenant afin de permettre d'améliorer ces faiblesses», a-t-elle dit.

Christian Mounzéo a souligné: «Nous avons discuté avec la société civile dans le but d'identifier les jalons de CAFI qui vont faire l'objet de notre suivi et identifier également l'ensemble des problèmes qui peuvent se poser. Notre ambition, c'est de planifier des actions de monitoring et de suivi pour assurer que les engagements pris par le pays sont effectivement respectés».

«Nous sommes venus à cet atelier pour apprécier en profondeur la lettre d'intention de CAFI, pour savoir ce que nous pouvons faire en tant que société civile pour qu'on s'implique activement dans la mise en œuvre de cette lettre d'intention. C'est pourquoi, nous avons retenu de mettre en place un groupe de travail pour continuer cette réflexion pour scruter les différents piliers proposés par CAFI», a précisé Maixent Fortunin Agnimbat Emeka.

La société civile compte mener des actions de plaidoyer et d'accompagnement des populations rurales dans les activités liées au climat, aux forêts, à l'aménagement du territoire, mais aussi au suivi de la légalité des activités forestières.

Philippe BANZ

POINTE-NOIRE

Ludovic Ngatsé se préoccupe de l'élargissement de l'assiette fiscale

En séjour de travail à Pointe-Noire, le ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé a tenu une séance de travail au service des impôts le 4 avril dernier. Il a discuté, échangé avec les administrateurs des impôts pour rechercher des solutions au problème de l'élargissement de l'assiette fiscale de la République du Congo en 2022.

Cette séance d'échanges avec les administrateurs des impôts de Pointe-Noire est la suite de celle tenue à Brazzaville. Elle portait sur la présentation des résultats des recettes pour l'administration des impôts en 2021 et la projection des recettes en 2022. La préparation du recensement, le contrôle et la régularisation des contribuables ont également été au centre de cette séance de travail.

«Le Congo, comme les pays de la CEMAC, applique depuis 2016 le programme des réformes économiques et financières. Dans ce programme, il est prévu, en matière de politique budgétaire, l'élargissement de l'assiette fiscale. Mais on ne peut pas élargir l'assiette fiscale si on n'a pas un fichier fiscal qui soit fiable. Depuis lors, on n'a jamais réalisé un inventaire

exhaustif de l'ensemble des contribuables. Il y a quelques semaines, le ministère de l'Economie a fait un recensement des entreprises. On arrive à un niveau d'environ 96000 entreprises au Congo. C'est pour cela que le travail que nous allons faire, est d'élargir l'assiette fiscale pour que tous les commerçants, les opérateurs économiques puissent payer leurs impôts. Le ministre des finances a donné l'ordre que ce travail se fasse dans les plus brefs délais. Et le Premier ministre, chef du Gouvernement veut que les résultats soient palpables dans l'exercice fiscal 2022», a éclairé le ministre délégué.

Ce travail permettra de régulariser la situation des entreprises qui ne sont pas dans les dossiers et afin qu'en 2023, il puisse y avoir un fichier qui sera plus exhaustif.



Ludovic Ngatsé

Pour cette année, les prévisions budgétaires ont été fixées à 570 milliards de francs CFA, un défi à relever pour le ministère des Finances, du budget et du portefeuille public.

Au cours de cette rencontre, d'autres points ont été abordés, notamment l'amélioration des conditions de travail, des budgets de fonctionnement en vue de créer une administration qui fonctionne de manière optimale. A la sortie de la rencontre, le ministre délégué a signalé que le recensement, le contrôle et la régularisation du fichier des

contribuables se feront dans toute l'étendue du territoire national. Cette campagne durera trois mois et permettra non seulement de recenser, mais surtout de faire immatriculer tous ceux qui n'ont pas leur NU. Le ministère est en train de travailler également avec la Banque mondiale afin de mettre les moyens au projet NU.

Cette opération permettra aussi d'améliorer l'assiette fiscale et d'augmenter les recettes fiscales au Congo.

Madocie Déogratias MONGO

FORMATION

Mise en place d'une plateforme des journalistes spécialisés sur les TIC

Une trentaine de journaliste de l'audiovisuel, de la presse écrite et de la presse en ligne (Web) a bénéficié du 11 au 12 avril 2022, d'une session d'information et de sensibilisation sur l'écosystème des postes et télécommunications en République du Congo. Cette session a été organisée par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE). Elle avait pour but d'aider les professionnels des médias à répondre aux questions que les citoyens se posent, de répondre aux attentes d'un public de plus en plus assoiffé d'informations crédibles.

C'est Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE qui a ouvert les travaux. Il avait à ses côtés Jean Pierre Ngoma, vice-président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

Plusieurs communications ont été développées. Les participants ont suivi le premier jour l'exposé de Louis-Marc Sakala sur le rôle, les missions et les réalisations de l'ARPCE. Celle-ci a été créée le 25 novembre 2009 en remplacement de la direction générale de l'administration centrale des postes et télécommunications. La mission de l'ARPCE vise à accompagner l'inclusion numérique dans tous les secteurs du pays en réduisant la facture numérique au sein de la population, tout étant le garant des services, le promoteur du développement et des innovations technologiques.

Luc Missidimbazi, président de l'association Pratic/Osiane a exposé sur l'écosystème institutionnel des postes, des télécommunications et du numérique. Dans son exposé, il a relevé que les grands axes de l'écosystème sont l'Etat et le Gouvernement, les organes d'exécution, les acteurs économiques, les acteurs de la société civile et les partenaires techniques et institutionnels.

Le deuxième jour, le Dr Joseph Bitala Bitemo a fait un rappel sur l'éthique et la déontologie du journalisme. Il a invité les professionnels des médias à respecter les règles déontologiques. Alphonse Ndong, journaliste indépendant, a développé le thème sur les enjeux et défis du journalisme spécialisé. «La spécialisation en journalisme a pour objectif d'attirer de l'audience ou de la publicité ou les deux à la fois,



Louis-Marc Sakala exposant son thème-

manager, et «Eviter les pièges des Fake news», par Arsène Sévérin directeur général de Vox TV. Celui-ci a demandé aux journalistes de toujours vérifier les sources et les faits.

A la fin de la session de sensibilisation, une plateforme des

mieux cerner les contours de l'écosystème des postes et des communications électroniques au Congo. Elle a également été l'occasion de créer un réseau de journalistes spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication en vue du bon traitement de toutes informations relatives à ce secteur», a déclaré Gloria Lossele, participante.

A travers cette session, avait souligné Louis-Marc Sakala, à l'ouverture des travaux, il s'agit pour l'ARPCE «de promouvoir une spécialisation dans la maîtrise, par les journalistes, des questions relevant de l'écosystème des postes et des communications électroniques. C'est pour cela que nous avons réuni, dans le cadre de cette formation, des cadres de premier plan de notre écosystème qui apporteront quelques éclairages sur les secteurs que nous régulons». La remise des certificats de participation aux journalistes a clos la session.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA



Photo de famille

d'autres participant plutôt au prestige ou à un positionnement», a-t-il dit.

Les participants ont également suivi les défis du journalisme dans un monde numérisé développé par le Dr Idriss Bossoto, «Mieux comprendre et utiliser les réseaux sociaux» par Jim Ibara Founqui Digital

journalistes du Pool spécialisés sur les TIC a été mise en place. Au nom de tous les participants, Sarah Monguia a remercié l'ARPCE et son directeur général pour l'organisation de la formation ainsi que les formateurs pour leur disponibilité et leur expertise.

«La rencontre nous a permis de

CONFEMEN

Une nouvelle stratégie pour la mise en œuvre des plans sectoriels des Etats

Prélude à la présentation du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) 2019 de la Conférence des ministres de l'éducation des Etats et gouvernements de la francophonie (CONFEMEN) tenue le 15 avril 2020 à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean-Luc Mouthou a conféré avec le secrétaire général de la CONFEMEN Abdel Rahamane Baba-Moussa le 14 avril dernier à son cabinet de travail à Brazzaville. Naturellement la question du PASEC 2019 et autres questions éducatives ont nourri leurs échanges.



Abdel Rahamane Baba-Moussa et Jean-Luc Mouthou

« Je suis arrivé au Congo pour une mission particulière: la présentation des résultats nationaux de l'évaluation PASEC 2019. C'est une évaluation internationale qui a concerné quatorze pays. Et notre objectif c'est de partir des grandes orientations formulées dans le rapport international pour faire une analyse plus fine sur les résultats nationaux et proposer aux pays les remédiations nécessaires pour améliorer les qualités des acquis et la qualité des enseignants », a fait savoir le secrétaire général de la CONFEMEN.

Des moments on ne peut inhabituels, A.R. Baba-Moussa a saisi l'occasion pour remercier le ministre de l'En-

seignement général « puisque la Conférence ministérielle réunie en février 2022 m'a fait l'honneur de me reconduire comme secrétaire général de la CONFEMEN pour quatre ans », a-t-il dit.

L'hôte du ministre de l'Enseignement préscolaire a, à cet effet, présenté la nouvelle stratégie de la CONFEMEN qui est basée sur une analyse de la mise en œuvre des plans sectoriels des Etats dont le Congo. « Il est important qu'on puisse avoir des enseignants de qualité. Je sais que le Congo a une expérience très importante qu'il pourra partager avec d'autres Etats à travers le dispositif mis en place pour la formation initiale et continue des enseignants, nous allons essayer de capitaliser cela. Nous avons également les ressources éducatives (manuels scolaires), on va travailler sur l'amélioration de ses ressources, mais aussi

des ressources éducatives en ligne, via une plateforme qui a été mise en place par la CONFEMEN avec l'appui du Gouvernement français, de l'UNESCO et nous allons développer également cette plateforme au Congo ». Il s'est réjoui de la politique du Gouvernement sur la petite enfance, terminologie intégrée à la dénomination du ministère. « Nous nous occupons aussi des enfants hors de l'école à travers des alternatives, la formation technique et professionnelle. C'est tout cela que j'ai présenté au ministre pour qu'on puisse voir ensemble comment accompagner l'Etat congolais et les autres membres de la CONFEMEN pour avoir de meilleurs résultats », a précisé le secrétaire général de l'institution éducative.

Germaine NGALA

TOURISME

Faire du secteur un levier de croissance

La ministre du Tourisme et des loisirs Destinée Hermella Doukaga, a échangé avec une délégation de la société Congo conservation company (CCC) qui avait à sa tête sa directrice générale Mme Sabine Plattner, le 12 avril 2022 à Brazzaville. Au centre de leur entrevue, les deux parties ont exposé l'ambition de développer le secteur touristique congolais. L'occasion a également permis à la responsable de cette société de présenter à son interlocutrice son successeur le Dr Kristina Plattner.



Les deux parties à l'issue de l'entretien

La société Congo conservation company (CCC) œuvre dans la conservation de la biodiversité et la promotion de l'écotourisme dans les aires protégées d'Odzala-Kokoua (Cuvette-Ouest) et de Nouabalé-Ndoki (Sangha). Sa promotrice a assuré que sa structure tient au développement de l'écotourisme, afin d'en faire un secteur porteur de croissance pour le Congo. « Je suis venue au Congo depuis 2008. Je me suis rendue à Odzala et ai été reçue par la communauté de Mbo-mo, dans la Cuvette-Ouest, où je menais des activités dans le domaine de l'éducation. Après avoir rencontré

le ministre de l'Economie forestière de l'époque, Henri Djombo, nous avons orienté nos activités dans le parc d'Odzala-kokoua », a expliqué Mme Sabine Plattner.

Aussi a-t-elle sollicité l'accompagnement du ministère dans la mise en œuvre de son projet lié à la dynamisation du tourisme.

La ministre Hermella Doukaga a pour sa part affiché sa détermination à travailler avec la société CCC pour développer l'écotourisme au Congo. « Notre département ministériel a été choisi par le

Président de la République, Denis Sassou Nguesso, parmi les secteurs stratégiques de diversification de l'économie. Votre projet est le bienvenu et nous vous assurons de notre accompagnement dans sa mise en œuvre », a-t-elle dit.

En raison de son âge, la responsable de la CCC a passé le témoin au Dr Kristina Plattner qui a, pour sa part exprimé son optimisme à poursuivre les actions amorcées par son prédécesseur.

Syntyche Ymema
(Stagiaire)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

ETUDE Maître Anicet BALHOU, Notaire

B.P.: 4171; Tél.: (242) 05-557-44-10

E-mail: etude anicetbalhou@yahoo.fr

Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303

19, Avenue Charles DE GAULLE, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du trente et un décembre deux mil un, enregistré le quatre janvier de la même année Folio 002/6, N°0012, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée « IWA CONGO », Société Anonyme au capital de F.CFA 10.000.000 (DIX MILLIONS); dont le siège est établi à Pointe-Noire, Rond-point Guenin Songolo, quartier Mvou-Mvou.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

- * Production;
- * Transport et distribution d'électricité.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières

et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Kegnide Juliano Arnaud AKOGOU est nommé Administrateur pour une durée de (04) années.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR 101-2022-B14-00002.

Pour avis,

LE NOTAIRE,
Maître Hugues Anicet MACAYA-BALHOU

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 539 37 46/05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE «B-PHARMA» SARL

Société à Responsabilité Limitée Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Centre-ville, en face de la Clinique Saint Raphaël
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00079
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 23 mars 2022, enregistré à Pointe-Noire le 25 mars 2022, folio 058/4, n° 2277, la création d'une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL).

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Fabrication et commercialisation des médicaments génériques;
- Import-export de tous matériels et équipements liés à l'activité principale.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: La société prend la dénomination de «B-PHARMA» SARL.

SIÈGE SOCIAL: Le siège social de la société est sis au Centre-ville, en face de la Clinique Saint Raphaël, Pointe-Noire, République du Congo.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE:
- Monsieur Irénée Rufin Cyr BABELA est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00079.

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06 avril 2022, sous le n° CG-PNR-01-2022-B-00708.

Fait à Pointe-Noire, le 14 avril 2022.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Arnel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel: 05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info

ENVIRONNEMENT

Au Vatican, Arlette Soudan-Nonault plaide pour un synode sur le bassin du Congo

La ministre de la République du Congo en charge de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, s'est entretenue avec le Pape François, à l'issue de l'audience générale du mercredi 6 avril 2022. La ministre a plaidé pour la tenue d'un synode sur le bassin du Congo.



Arlette Soudan-Nonault

Le plaidoyer de la ministre congolaise a été salué par bon nombre de personnes. Ce plaidoyer suscite la tenue d'un événement majeur pour le Congo son pays, et pour l'ensemble des pays compris dans cet espace. En effet, le bassin du Congo avec une superficie de plus de 3,7 millions de km² (la deuxième au monde), sa forêt tropicale, s'étend sur six pays au centre de l'Afrique. Ce bassin est un poumon essentiel de la planète qui, selon Arlette Soudan-Nonault, doit être au cœur des discussions sur la problématique écologique et climatique. La ministre est également coordinatrice technique de la Commission climat du

bassin du Congo et du Fonds bleu pour le bassin du Congo. La ministre Soudan-Nonault a donc plaidé la cause du bassin du Congo, qui «est devenu aujourd'hui le premier poumon écologique de la planète. En plus de ses forêts qui séquestrent pas moins d'1,5 milliard de tonnes de carbone», les études des scientifiques de l'université de Leeds (Royaume uni), en collaboration avec ceux des deux Congo, ont mis en lumière l'existence des tourbières qui séquestrent au moins 31

milliards de tonnes de carbone, a souligné Soudan-Nonault. Ces zones humides couvrant près de 150.000 km², font du bassin du Congo «le premier réservoir carbone» et une zone vitale pour l'équilibre climatique. En dépit de son importance stratégique, le bassin du Congo ne reçoit pas l'attention légitime qu'il mérite. alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) continue de tirer la sonnette d'alarme sur l'urgence

climatique. Les engagements des Etats, notamment vis-à-vis du bassin du Congo restent encore au stade déclaratif, a déploré la ministre, qui a prévenu que «si nous ne conservons pas les écosystèmes très fragiles du bassin du Congo, ses tourbières récemment découvertes, cette bombe à retardement, alors l'objectif même de l'accord de Paris, de pouvoir maintenir la température de la terre à 1,5° c, nous ne pourrions pas l'atteindre».

Le synode sur cette problématique sera un signe pour accorder au bassin du Congo l'attention qu'il mérite, a expliqué Soudan Nonault, qui a plaidé pour la prise en compte des besoins des peuples de la région. Pour elle, la voix du Pape François, dont le souci pour la sauvegarde de la maison commune est manifeste, devrait plaider la cause du bassin du Congo. La ministre estime qu'il faut un synode sur le bassin du Congo, ce régulateur de l'équilibre climatique mondial.

Aristide Ghislain NGOUMA

SECURITE MARITIME

Un navire français en escale à Pointe-Noire

Du 4 au 8 avril 2022, le «Commandant Birot», patrouilleur de haute mer de la Marine nationale française, a fait escale au Port autonome de Pointe-Noire.

Accueilli à quai par l'attaché de défense près l'ambassade de France en République du Congo et après passage en revue du piquet d'honneur, le commandant du navire français a effectué une visite de courtoisie aux autorités de la ville: préfet, maire, commandant de la Zone militaire de défense n°1 - auprès desquelles il a reçu un accueil chaleureux. L'équipage a, quant à lui, profité d'une halte bien méritée après plus de dix jours de navigation dans le Golfe de Guinée, dans le cadre de l'opération «CORYMBE».



Le navire français flottant sur les côtes congolaises

Depuis 1990, la France y déploie un à deux bâtiments de façon quasi permanente, pour contribuer à la diminution de l'insécurité maritime ainsi que pour appuyer la montée en puissance des marines riveraines du Golfe et des centres de la structure issue du processus de Yaoundé.

Partage et instruction

Cette escale a aussi été l'occasion de mener des échanges fructueux entre les deux marines sur le volet de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (AEMEC). Des actions de formation ont également été menées dans différents domaines, tous afférents au concept de l'AEMEC: les séquences d'instructions allaient de l'usage d'un radar embarqué à la bonne mise en œuvre d'un dispositif de sécurité maritime, en passant par la présentation du drone en tant que moyen aéro-maritime, démonstration à l'appui. Ces échanges ont trouvé leur aboutissement au cours d'une application à la mer entre le Birot et un patrouilleur de la Marine congolaise, où les deux bâtiments ont conduit des exercices d'arraisonnement et de projection d'équipes, sur la thématique essentielle de la police des pêches.

Une coopération bilatérale plurielle

Parallèlement à cette escale, il s'est tenu à Pointe-Noire une période d'instruction navale, toujours en cours, menée par deux officiers des Eléments français au Gabon (EFG), dans le cadre d'un Détachement d'instruction opérationnelle (DIO), tandis qu'au sein de l'Académie militaire Marien Nguabi, à Brazzaville, un détachement terrestre des EFG dirigeait, lui aussi, une formation opérationnelle. Cette dernière s'est terminée le 14 avril par la remise d'attestations à une soixantaine d'officiers et sous-officiers des Forces armées congolaises (FAC).

général Haroun Kabadi a d'ailleurs fait polémique car il a été demandé de fortes cotisations aux militants: 10 millions de FCFA par branche provinciale, soit plus de 15 000 euros, ainsi qu'un million par ambassadeur à l'étranger. Le MPS appelle également à de grandes prières collectives et de tous les cultes partout dans le pays.

En plus des activités commémoratives de l'an 1 du décès d'Idriss Deby, d'importantes décisions concernant la suite de la transition seront prises pendant ce séjour, indiquent des sources proches des autorités au pouvoir à Ndjamena. Une conférence de presse de Mahamat Idriss Deby Itno devrait avoir lieu.

Des décisions qui pourraient impacter la suite de la transition surtout que la semaine qui commence devrait aussi marquer la fin du pré-dialogue qui se tient entre les politico-militaires et le gouvernement à Doha au Qatar depuis le 13 mars. De bonnes sources, la version de l'accord proposée par le gouvernement ne convient pas aux rebelles, ce qui pourrait compliquer la fin des discussions. Ce premier anniversaire coïncide aussi avec la question du maintien du dialogue national inclusif prévu pour le 10 mai. Le gouvernement a assuré récemment qu'il débiterait bien à la date prévue. Une manière,

sans doute, de mettre la pression sur les discussions toujours en cours à Doha avec les groupes politico-militaires, que les autorités veulent accélérer.

Car l'horloge tourne pour la transition. Les 18 mois de délai accordés par la communauté internationale se terminent en octobre et il est déjà acquis qu'ils ne seront pas tenus et qu'une extension sera demandée. Mais pour l'obtenir sans heurts, le gouvernement de transition doit présenter des avancées qui sont l'objet du dialogue: un projet de Constitution et un calendrier électoral par exemple.

De plus, une partie de l'opposition civile, derrière la coalition Wakit Tama, refuse toujours d'y participer. Elle craint un agenda caché et fixe plusieurs préalables, dont l'engagement des autorités de transition à ne pas se présenter aux futures élections. La question du maintien au pouvoir de Mahamat Idriss Déby est aussi au cœur de nombreuses discussions alors que celui-ci reste ambigu, pour ne pas s'aliéner les plus conservateurs de son camp, qui pourraient tenter un coup de force s'ils sentent leurs intérêts trop fortement menacés.

Gaule D'AMBERT

RD CONGO

Les médias invités à s'approprier véritablement la lutte contre la corruption aux côtés de l'IGF

L'Inspection générale des finances (IGF) a lors de sa cinquième journée d'échange citoyen, le 12 avril dernier à Kinshasa ciblé les professionnels des médias. Elle les a exhortés à s'approprier sa lutte contre la corruption. Mais aussi contre les antivaleurs en relayant notamment les résultats de ses conclusions, tout en préservant la présomption d'innocence, quitte à aiguiller la réprobation sociale vis-à-vis des détourneurs des deniers publics en République Démocratique du Congo.



d'une année». Il a rappelé la qualité d'officier de police judiciaire que revêtent les inspecteurs des finances dans l'exercice de leurs fonctions dès lors qu'ils dépendent du procureur général de la République. Aussi, a-t-il dit, «ces

derniers sont-ils habilités à déclencher une procédure judiciaire lorsqu'ils découvrent des faits de mégestion répréhensibles au regard du Code pénal congolais dans le chef des gestionnaires». Evoquant l'indépendance de son

organe, il a souligné que depuis 2009, il relève de l'autorité directe du Chef de l'Etat. Soulignant que cette situation était dictée par le souci d'efficacité. L'IGF a contribué à la désactivation des cartes visas connectées au Compte général du Trésor. Depuis 2021, les finances publiques ont atteint des seuils insoupçonnés de 450.000 dollars américains par mois à son niveau maximal, soit des recettes supplémentaires de l'ordre de 150.000 dollars par mois.

Parlant des stratégies permettant de sortir le Congo de l'ancrage dans la corruption, Jules Alingeté a fait état du rajeunissement du corps d'inspecteurs des finances, de la restructuration de l'IGF et son adaptation à la donne actuelle des finances publiques.

A.P MASSAMBA

TCHAD

Un an après la mort d'Idriss Deby, la transition se poursuit

Le Tchad a entamé une semaine politique importante. En transition depuis une année après la mort au combat de son maréchal Idriss Deby Itno, le pays s'appête à vivre des jours déterminants pour la suite de la transition. Des décisions importantes pourraient être annoncées en marge des commémorations du premier anniversaire du décès de l'ancien chef de l'Etat.

La semaine qui s'ouvre sera marquée par la levée du deuil observé depuis un an par le Mouvement patriotique du salut, (le MPS), parti créé et présidé pendant tout son règne par Idriss Deby Itno. Sous peu, débutera à Amjarass, ville natale du défunt président à l'Est du pays, la construction du mausolée en la mémoire du fondateur du MPS.



Le Tchad commémore l'An 1 de la mort d'Idriss Deby Itno, son maréchal

Le président du Conseil militaire de transition, Mahamat Idriss Deby Itno, en visite privée dans la même localité depuis samedi, sera de la partie.

Le MPS organise la venue de près de 2 000 personnes dans la petite localité du nord-est du pays. La mobilisation lancée par le secrétaire

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Mgr Miguel Angel Olaverri a béni un nouveau presbytère et présenté une nouvelle communauté de religieuses

Le dimanche 10 avril dernier, Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur, deux événements ont été au rendez-vous en la paroisse Sainte Face de Jésus de Faubourg: Mgr Miguel Angel Olaverri a béni le nouveau presbytère, tout en présentant également une nouvelle communauté de Sœurs qui vont s'y installer. Présidée par Mgr Miguel, l'eucharistie a été concélébrée par les abbés Abel Luluala, curé de la cathédrale Saint Pierre, Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire et curé de la paroisse Christ-Roi de Loandjili, Césac Légres Tchitembo, secrétaire de l'archevêque de Pointe-Noire, Roger Florent Khiedi Sambo, curé de la paroisse Sainte Face de Jésus et Rostand Nsadi Boukaka, vicaire de la paroisse.



Mgr Miguel Angel Olaverri pendant la cérémonie

La messe a été animée par la chorale Sainte Face de Jésus.

Cette célébration eucharistique a été l'occasion de présenter et d'accueillir la nouvelle congrégation des Sœurs préférées de Jésus, une congrégation fondée en juillet 1992 au Cabinda. Elle devient la douzième congrégation des Sœurs dans l'archidiocèse de Pointe-Noire. La paroisse Sainte Face de Jésus sera leur paroisse d'activité. Et elles seront à trois dans la communauté. La présence de cette nouvelle congrégation est aussi un grand défi dans le mandat pastoral de Mgr Miguel qui vient élargir son terrain d'apostolat.

Dans son mot de bienvenue, l'abbé Roger Florent Khiedi Sambo, curé de la paroisse Sainte Face de Jésus, a exprimé

sa joie auprès de Mgr Miguel car la présence d'un père qui nourrit et qui garde, qui oriente et qui assure est une source d'assurance pour tous.

«Ce Dimanche des Rameaux est spécial pour nous parce que par le biais de votre présence, nous accueillons dans notre communauté chrétienne Sainte Face de Jésus les religieuses, nos sœurs, les Sœurs préférées de Jésus. Pour la spiritualité, elles puisent dans le mystère eucharistique une grande motivation. Bénir les efforts de la communauté avec le nouveau presbytère qui augmente la capacité d'accueil d'au moins quatre prêtres et plus est source de joie. C'est aussi pour nous l'occasion de féliciter les efforts faits par les fidèles. Efforts appelés à se renouveler et à continuer pour l'acquisition du

nouveau terrain de la paroisse», a dit le curé de Sainte Face de Jésus.

Dans son homélie, Mgr Miguel a rappelé aux fidèles que par la Passion, Jésus vient briser la dynamique de mort qui est en l'homme.

«Face à ce déferlement de péchés, face à cette spirale de violences, Jésus reste celui qui aime et aimera jusqu'au bout. Jésus reste celui qui pose sur l'homme, même du haut de la Croix, un regard d'amour. Un re-

gard qui invite à vivre de l'amour, à vivre par amour. Un roi qui veut permettre aux autres d'exister, qui veut les faire exister. Un roi dont la toute-puissance est une puissance d'amour qui vient briser la spirale de la haine et de la violence suscitées par le péché. Oserons-nous, frères et sœurs, pleurer sur nos péchés et nos reniements comme Pierre? Oserons-nous nous ouvrir à la conversion, en nous faisant serveurs les uns des autres? Ou alors, comme Pilate, nous

laverons-nous les mains devant les situations de détresse et de misère que nous côtoyons? Contemplons en ce jour le Christ en Croix et laissons son regard d'amour se poser sur nous, et l'Esprit Saint fera jaillir de nos cœurs le cri du centurion», a dit Mgr Miguel Angel Olaverri.

La présentation des Sœurs préférées de Jésus qui a été faite par l'abbé Alain Loemba, vicaire général de Pointe-Noire,



Les religieuses à l'honneur entourées des prêtres et des laïcs

résume que l'archidiocèse de Pointe-Noire devient maintenant leur diocèse et elles sont à trois dans la communauté: sœur Marie Madeleine de Jésus, sœur Elia de Jésus et sœur Virginia de Jésus.

La communauté de Sainte Face de Jésus est reconnaissante

d'accueillir ces sœurs; elle l'a démontré par des gestes pratiques.

Au nom des Sœurs préférées de Jésus, sœur Marie Madeleine a pris la parole en disant un grand merci à Mgr Miguel et à son équipe pour les avoir acceptées et installées dans l'archidiocèse de Pointe-Noire. Leur service est orienté vers l'aide aux orphelins, les malades, les abandonnés, etc.

À noter que les Sœurs préférées de Jésus ont été accompagnées dans l'archidiocèse de Pointe-Noire par Mgr Belmino, évêque de Cabinda et par d'autres officiels.

Après la célébration eucharistique, Mgr Miguel Angel Olaverri

a béni les nouveaux locaux du presbytère de la paroisse Sainte Face de Jésus. Un bâtiment d'un niveau et qui comprend trois chambres, un oratoire, une cuisine, un salon, etc.

Madocie Déogratias MONGO

ANNIVERSAIRE

La paroisse Saint Joseph de Tout-pour-le peuple a fêté ses 35 ans

La paroisse Saint Joseph de Tout pour le peuple, dans l'archidiocèse de Brazzaville, située dans le quartier Ngamakosso, dans le 6e arrondissement Talangaï a célébré dimanche 20 mars 2022, 3e dimanche du temps de Carême, le 35e anniversaire de sa fondation, par une messe unique à 9h45. Une paroisse fondée le 19 mars 1987 par le père Jean-Marie Grivaz, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit d'origine française. L'eucharistie était présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville qui a effectué sa première visite pastorale et canonique dans cette paroisse. A ses côtés, il y avait les abbés Charel Tsina Matsontso et Christophe Mabougou, respectivement, curé et recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha.

Cette messe a été animée par la chorale chœur père Jean-Marie Grivaz, composée des chœurs des chorales Saint Joseph, Agneau de Dieu et Sainte miséricorde de Calcutta, jumelées. Les fidèles laïcs du Christ eux, arborant les chemises blanches et tee shirts blancs flanqués de l'effigie de Saint Joseph, «Tata mobokoli», décorés pour la circonstance, se sont mobilisés tôt le matin pour ne pas manquer une seule place assise, tous chantant dans la liesse générale. Avant la célébration de cette messe, l'archevêque a béni l'ambon, lieu de lecture et de proclamation de la Parole de Dieu (lecture et évangile), réaménagé en marbre. Aussi, l'autel de la messe sert à la célébration de l'eucharistie. Puis, la coryphée a donné la symbolique de ce triple événement: 3e dimanche du temps de Carême, célébration du 35e anniversaire de la paroisse et première visite pastorale de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

Il est 9h45 lorsque les enfants de l'autel en procession avec

le clergé font leur entrée dans l'église au rythme du chant «Yérusalem mbongo mbata» en langue Makoua, exécuté par la chorale chœur père Jean-Marie Grivaz. Quand le chant a pris fin, suivi de la salutation par l'archevêque, c'est M. Daniel Oba, vice-président du Conseil pastoral paroissial qui a pris la parole. «Commémorer, c'est aussi, ne pas oublier», a-t-il rappelé. «Depuis sa fondation, la paroisse a donné à l'Eglise du Congo six prêtres et cinq religieuses. Trois séminaristes sont encore en formation et un diacre, en vue du presbytère. Elle dispose de 19 mouvements d'apostolat, dont onze pour les adultes et huit pour les jeunes. Dans son histoire, 9.169 chrétiens ont été baptisés et 141 ont reçu le sacrement de confirmation. Une école primaire fait partie du patrimoine de la paroisse, mais sa gestion échappe au contrôle du Conseil pastoral paroissial et à l'équipe presbytérale. Cependant, la paroisse ne dispose pas de structures d'encadrement et d'animation de la jeunesse, du genre: bibliothèque



Mgr Bienvenu Manamika B.

ou la salle multimédia. Dans les perspectives, il s'agira d'installer un dépôt pharmaceutique afin d'épargner aux paroissiens de parcourir de longues distances



Des participants à la messe

pour se procurer un médicament. Aussi, l'église devient trop étroite et son agrandissement s'impose avec la construction de la mezzanine», a-t-il dit.

Puis, la messe proprement dite s'est poursuivie. Dans son homélie et s'appuyant sur les

textes bibliques du jour, Cf. (Exode 3, 1-5; 1Cor. 10, 1-6 et Luc 13, 1-9), Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a souligné trois vertus: tendresse et pitié, car la bonté de Dieu est infinie; Dieu nous appelle à la conversion et à l'obéissance. Ainsi, il a invité les fidèles laïcs du Christ à la conversion véritable et à la confession, car Dieu est amour et non indifférent. Chaque chrétien a l'obligation de se confesser à un prêtre, quelles que soient les circonstances.

Enfin, l'archevêque a informé le peuple chrétien, qu'un questionnaire de réflexion est mis à la disposition des mouvements d'apostolat et autres personnes de bonne volonté pour la bonne marche de notre Eglise particu-

lière de Brazzaville. Les conclusions de ce questionnaire seront débattues lors de l'assemblée spéciale qui réunira tous les prêtres résident tant à Brazzaville qu'à l'étranger, du 26 juin au 2 juillet 2022. Avant la fin de la messe, le curé de la paroisse

actes de braquage des prêtres perpétrés lors des événements socio-politiques qu'a connu notre pays en 1997. Mais pour tout cela, il faut mettre tout en commun» a conclu l'abbé Charel Tsina Matsontso. Puis, un hommage a été rendu à Paul Kitoko, premier président du Conseil paroissial, présent à cette messe.

La fin de la messe a été marquée par une procession jusqu'à la Grotte mariale qui juxtapose l'église.

Une fête comme on sait les réussir chez nous, avec chants, danses et le rituel repas qui clôture ces moments de joie.

Pascal BIOZI KIMINO

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Programme de la Session pastorale et clôture du cinquantenaire

Dans une circulaire datée du 14 avril 2022, le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au nom de Mgr Daniel Mizonzo, président de la CEC, a l'honneur d'informer les fidèles catholiques de l'Eglise du Congo, de la tenue dans les prochains jours de la Session pastorale des Evêques du Congo et de la clôture du cinquantenaire de la CEC selon le programme ci-après:

- La Session pastorale, du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022; la cérémonie d'ouverture le mardi 26 avril 2022, à 16h 00 dans la salle de conférences du Centre interdiocésain des Œuvres (CIO).
- La clôture des festivités du cinquantenaire de la CEC du samedi 30 avril au dimanche 1^{er} mai 2022.

Samedi 30 avril 2022

- 9h 00: conférence-débat + Panel au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO)

- 15h 00: concert de chants religieux à la paroisse Saint-Esprit de Mougali

Dimanche 1^{er} mai 2022

- 10h 00: messe solennelle à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

N.B. Tous les fidèles catholiques et les personnes de bonne volonté sont priés de participer à cette messe de clôture du jubilé d'or, du cinquantenaire de la CEC.

Bonne fête de Pâques!

Abbé Brice Armand IBOMBO

Secrétaire général de la CEC

MESSE CHRISMALE EN LA CATHÉDRALE SACRÉ-CŒUR DE BRAZZAVILLE

Mgr Bienvenu Manamika exhorte les prêtres à la vigilance dans l'usage des huiles saintes

Ordinairement célébrée le Jeudi saint en mémoire du dernier repas que le Seigneur Jésus a partagé avec ses apôtres, et considérée à juste titre comme la fête du clergé, la messe chrismale, cette année, a été célébrée le Mercredi saint, 13 avril 2022, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Cela pour permettre aux prêtres exerçant leur ministère dans les zones périphériques d'être dans leurs paroisses le Jeudi saint et commémorer la Sainte Cène et l'institution de l'eucharistie avec leurs paroissiens.

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe a été concélébrée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, et par plusieurs prêtres dont les abbés Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Barthel Christel Ganao et Christophe Mabougou, recteurs des Grands séminaires de Théologie Cardinal Emile Biayenda et de Philosophie Mgr Georges Firmin Singha, Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé des vocations, des séminaires et du clergé, les pères Raphaël Bazebizanza, S.j., Pascal Taty, Ofm, et Cyriaque Onuoha, Sss, vicaires épiscopaux chargés

respectivement de la vie consacrée, de la pastorale générale et vicaire judiciaire, aux côtés de bien d'autres venus de tous les horizons de l'archidiocèse de Brazzaville qui s'étend de Goma tsé-tsé à Mbé-Ngabé en



NN.SS. Bienvenu Manamika Bafoukouahou et Louis Portella Mbuyu bénissant les huiles



Les prêtres renouvelant leurs promesses sacerdotales

passant par Linzolo, Odziba, La Léfini et l'Île Mbamou.

Au cours de cette messe chris-

male animée par le chœur diocésain Les Amis du Grégorien et celui des Grands

séminaristes, l'archevêque accompagné de l'évêque émérite de Kinkala ont béni les huiles saintes, les prêtres ont renouvelé leurs promesses sacerdotales, en cette heureuse et festive circonstance. Pendant l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou a appelé les prêtres à la vigilance dans l'usage des huiles saintes afin qu'aucun d'eux n'en fasse un usage abusif et frauduleux, désaxant ainsi la foi des fidèles qui espèrent voir en eux un témoignage éloquent du Bon pasteur à l'image du Seigneur, en qui l'Eglise peut espérer et compter pour l'évangélisation. Aussi, l'archevêque a abordé

deux dimensions spirituelles relatives à la consécration et à l'annonce de la Bonne Nouvelle, avant de souligner l'importance, le sens, le rôle et les bienfaits que procurent les huiles saintes bénies au cours de cette solennelle cérémonie annuelle.

Après l'homélie a eu lieu l'exécution du rite de bénédiction des huiles des malades, des catéchumènes et du Saint Chrême, devenues par ce fait des huiles saintes. Peu avant la fin de la messe, le père Casimir Moukoubou, directeur diocésain de la liturgie a publié les annonces diocésaines et celles du secrétariat général de la CEC qui invite le Peuple de Dieu, le dimanche 1^{er} mai 2022, à la messe de clôture du cinquantenaire de la CEC, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, à 9h 00 et non en la Basilique Sainte-Anne du Congo, comme annoncé précédemment dans nos colonnes.

Intervenant en dernier, l'archevêque a remercié son confrère dans l'épiscopat, les prêtres concélébrants, tous les participants à la messe et notamment les membres de la Fraternité des Dames du Sacré-Cœur de

la Cathédrale Sacré-Cœur qui, depuis 48 ans, offrent les huiles qui sont bénies au cours de la messe chrismale. Aussi, Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou a également rappelé que depuis la commémoration du 45^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda, il a décidé que la prière de béatification et de canonisation du Bon Cardinal Emile Biayenda soit récitée à la fin de chaque messe, tous les jours, et que la quête de la messe de chaque mardi sera à déposer à l'économe diocésain. L'archevêque a manifesté sa proximité aux prêtres qui sont au «Front» c'est-à-dire dans les zones dont l'accès est difficile et dites reculées, en décidant qu'à l'occasion de la messe d'ouverture de l'année pastorale prochaine et de la prochaine messe chrismale que les fidèles puissent apporter des vivres non périssables à leur remettre, en guise de soutien multiforme à l'exercice de leur ministère dans des conditions parfois délicates.

La procession de sortie de la messe conduite par l'archevêque s'est ébranlée vers l'espace Barthélemy Batantu situé derrière la sacristie et s'est achevée par la vénération de la Vierge Marie, Notre-Dame des prêtres, la mère du clergé, en récitant un «Je vous salue Marie».

Gislain Wilfrid BOUMBA

PAQUES A LA CITE DON BOSCO

La chorale Saint François De Sales a fait sa sortie officielle

Pâques, c'est la grande fête de l'Eglise. Ce n'est pas une fête qui nous a été imposée, mais la commémoration du mystère de la résurrection du Christ. C'est ce que l'on peut retenir du message livré par le père Augustin Mouya de la Congrégation des Salésiens, au cours de l'unique messe du dimanche 17 avril 2022, dimanche de Pâques, célébrée dans l'une des salles du Centre de formation faisant d'office d'église, de la Cité Don Bosco, dans la périphérie nord, le 9^e arrondissement Djiri de Brazzaville.

Au cours de cette messe qui a connu la participation de nombreux chrétiens venus de Talangai, Massengo, Makabandilou, Djiri, Kintélé; la chorale Saint François De Sales de la Cité Don Bosco a fait sa sortie officielle.

Dans son homélie, le père Augustin Mouya a indiqué que la Pâques, c'est une grande fête de l'Eglise. Ce n'est pas une fête qui nous a été imposée. Pâques, c'est le mystère de la résurrection du Christ. «La résurrection du Christ est un événement heureux. Si Jésus n'était pas ressuscité, vaine serait notre foi. Dans cet évangile de Jean, il faut mettre en exergue la figure de Marie Madeleine, celle qui représente aujourd'hui toutes les femmes qui pleurent, qui sont explorées. Marie Madeleine peut nous pousser à aimer le Christ, à aimer nos frères et sœurs. Cette femme qui a bravé la fraîcheur matinale pour le tombeau alors que tout était vide. Le Christ est ressuscité. Cherchons l'amour du Christ ressuscité, car la résurrection est un mystère compliqué et difficile à saisir pour nous chrétiens. En tant que chrétiens, nous devons célébrer le Christ vivant et non

mort. Nous ne devons pas être distraits devant les épreuves de la vie. Jésus n'était pas volé dans son tombeau, mais ressuscité comme il l'avait dit. Posons des actes à travers des petits gestes d'amour et de paix», a indiqué le père Augustin Mouya.

L'histoire de cette chorale remonte à 2014, à la suite du lotissement du quartier Don Bosco, occupé par la Congrégation des Salésiens dans les années 2000, en vue d'installer les ateliers de menuiserie, de ferronnerie, de métaux en feuille, pour la formation des jeunes de la contrée en particulier, et ceux de l'archidiocèse de Brazzaville en général. Le lotissement du quartier Don Bosco proprement dit a débuté en 2013 par les populations en provenance des quartiers Talangai, Ouenzé, Mougali, Bacongo. Le nombre de plus en plus croissant de la chrétienté a obligé les pères Salésiens à célébrer les messes dans les ateliers de formation. Ainsi, l'idée de créer une chorale a germé. A ce moment-là, l'équipe des Salésiens était coordonnée par les pères Frédéric Mbayani, Joseph Condé, délégués des Salésiens au Congo, assistés du frère Paul



Le père Augustin Mouya

Tropicale Equatoriale (ATE) et aujourd'hui, elle est placée sous la supervision de la Province du Congo-Brazzaville et Congo-Kinshasa (ACC). La première assemblée générale constitutive de la chorale Saint François De Sales s'est tenue en 2014, sous les auspices du père Frédéric Mbayani, directeur du Centre de formation Don Bosco. Le premier dirigeant de la chorale a été M. Alain Patrick Obamy et l'organiste, le père Sandzé. A l'issue de l'assemblée générale tenue en 2018, la chorale



La chorale Saint François De Sales

Marie Ntsakala. A l'époque, l'équipe des Salésiens de Don Bosco était rattachée à la Province de l'Afrique

est présidée par Mme Yvette Yoka.

Pascal BIOZI KIMINOU

Composition du bureau exécutif de la chorale Saint François De Sales

- Présidente:** Yvette Yoka
- Vice-président:** Nazaire Okili
- Secrétaire générale:** Emilie Akala
- Secrétaire général adjoint:** Exaucé Mangouandza
- Administratrice des biens:** Catherine Dathet
- Administrateur des biens adjoint:** Guève Dimi

Calendrier des activités de la Conférence épiscopale du Congo

Du lundi 7 au jeudi 10 février 2022: Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouesso;

Dimanche 13 février 2022: Ordination épiscopale de Mgr Gélase Armel Kema, nouvel Evêque de Ouesso;

Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022: Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

Samedi 30 avril 2022: Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;

Dimanche 1^{er} mai 2022: Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Du 17 au 24 juillet 2022: Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;

Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022: 51^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire général

NECROLOGIE

Monsieur Lié Stanislas MAT-SIONA, agent de La Semaine Africaine a le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de sa mère Pauline BADIABO. Le décès est survenu le mardi 12 avril 2022, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Loukanga I. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



MESSE DE PAQUES A LA PLACE SAINT-PIERRE (VATICAN)

Le Pape François appelle à la paix en Ukraine

Le Saint-Père a présidé dimanche 17 avril 2022, la messe solennelle de Pâques en présence d'environ 50.000 personnes. La liturgie s'est ouverte par le rite du "Resurrexit", au cours duquel a été annoncé solennellement la Résurrection du Seigneur et dévoilée l'icône archevêpologique du Très Saint Sauveur avec l'ouverture du triptyque de l'icône du Ressuscité.

Le Souverain pontife a encensé l'icône et s'est recueilli devant l'image du Christ ressuscité quelques instants en silence. L'autre rite significatif de cette célébration de Pâques, a été celui de l'aspersion, rite de purification par l'eau bénite, qui rappelle leur baptême aux baptisés qui ont participé à la liturgie. Après le chant de Gloria, la liturgie de la Parole, a inclus le chant en latin, de la "séquence de Pâques", "Victime paschall laudes". La lecture de l'Evangile, Jean 20-1-9, a été proclamée en latin

et en grec. Après la proclamation de l'Evangile, le Pape François n'a pas prononcé d'homélie, réservant sa parole à son message de Pâques, avant la bénédiction Urbi et Orbi, à midi, depuis la loggia de la basilique vaticane. Durant la prière universelle, une bonne partie a été consacrée à la guerre en Ukraine, avec une exhortation à la fin des hostilités, pour recouvrer la paix. Après la bénédiction solennelle du jour de Pâques, le Pape s'est tourné vers la statue de la Vierge Marie pour le chant Pascal. Peu avant



Le Pape François impartissant sa bénédiction

de paraître au balcon pour la bénédiction Urbi et Orbi, le Pape François a renoué avec la tradition de faire le tour de la place Saint-Pierre en papamobile, sous les ovations des fidèles. Samedi 16 avril dans la soirée,

le Souverain pontife avait laissé le Cardinal Giovanni Battista Re, doyen du collège des cardinaux, présider la veillée pascale.

Alain-Patrick MASSAMBA

DEUXIEME DIMANCHE DE PAQUES - C-

«Heureux ceux qui croient sans avoir vu!»

Textes: Ac 5,12-16; Ps 117 (118), 2-4,22-24,25-27a; Ap 1,9-11a.12-13.17-19; Jn 20,19-31

Quand l'évangéliste écrit les pages que nous écoutons ce dimanche, plusieurs décennies sont déjà passées depuis la résurrection de Jésus. Presque tous les témoins directs du Ressuscité - ceux qui l'ont vu, entendu, contemplé, touché - ont désormais disparus. L'évangile est annoncé, la Cène du Seigneur est célébrée, de nouvelles communautés se forment, mais un problème se pose: n'y a-t-il pas inévitablement une différence profonde entre la foi de la première génération chrétienne et les générations suivantes? Comment continuer à annoncer Celui qui est Vivant, si l'on ne peut plus garder le «contact direct» avec Lui? Comment s'avérer de sa présence? Comment le toucher du doigt? En cette époque, il y a aussi des groupes religieux qui n'avertissent pas du tout sur ce problème: si on ne peut plus toucher la chair de Jésus, cela ne signifie rien - pensent-ils -, car, selon eux, la chair de Jésus était juste une «apparence extérieure» et son humanité n'était pas réelle. Selon cette idéologie sournoise, ce qui compte est la vérité enseignée par le Christ, la doctrine qu'il a portée du ciel, destinée exclusivement à des personnes plus élevées, privilégiées. Mais quelle force de salut aurait cette doctrine «spiritualisée»? Quel amour aurait pu enseigner aux hommes un «Christ» sans humanité, dont les fatigues, les plaies, la croix, le sang versé n'auraient été que des fictions?

A ces disciples «spiritualistes», l'évangile de Jean rappelle que le Seigneur Jésus ne se sépare de sa véritable humanité même pas dans sa condition de ressuscité. L'évangéliste, l'un des derniers témoins oculaires, rappelle l'épisode de la rencontre de Jésus ressuscité avec Thomas, l'apôtre qui ne voulait pas croire à la résurrection sans avoir d'abord touché de son doigt la chair et les plaies du Seigneur. Et en lui montrant finalement son corps percé sur la croix, Jésus avait dit à Thomas, devenu croyant: «Parce que tu m'as vu, tu crois. Heureux ceux qui croient sans avoir vu».

C'est l'appel que l'évangile adresse à ces chrétiens de la fin du premier siècle et à tous ses destinataires de tous les temps. Aujourd'hui, par le témoignage de l'Eglise et par la foi, c'est le même Christ ressuscité que nous rencontrons. Ou bien, c'est Lui-même qui vient nous chercher, dans la vérité et la réalité de sa divinité et de son humanité crucifiée et ressuscitée.

Le «spiritualisme», qui se manifestait déjà à la fin du premier siècle, se présente encore aujourd'hui, dans des formes différentes mais bien dangereuses pour la vie chrétienne. Il se manifeste quand on renferme la foi tout simplement dans le sentiment subjectif ou dans la spéculation rationnelle, et on coupe toute implication avec le service à Dieu et au prochain; il se manifeste aussi quand on ne reconnaît plus le Christ dans la chair des pauvres, des malades, des forestiers, des personnes plus défavorisées. Ce qui importe, dans cette idéologie, c'est la gratification personnelle qu'on chercherait dans la foi, dans le culte et dans l'expérience chrétienne.

De l'autre côté, il faut faire attention aussi à une autre idéologie - apparemment opposée, mais qui a des racines communes avec le spiritualisme -, celle des chrétiens qui penseraient de faire confiance uniquement à leurs forces, leurs œuvres, leurs projets, leurs normes. «Dans les deux cas, ni Jésus-Christ, ni les autres n'intéressent vraiment» (François, Evangelii Gaudium, 94). La vérité de la chair du Christ, dans les deux cas, est mise de côté. Et pourtant, c'est vraiment le Corps du Christ que nous rencontrons et adorons dans notre histoire: dans l'Eucharistie, la source et le sommet de notre vie chrétienne; dans sa Parole, qui est sa voix vivante résonnant dans l'Eglise sous l'action de l'Esprit; dans les frères et les sœurs nécessaires. Nous ne voyons pas le Christ selon les yeux charnels et nous ne le touchons pas selon la chair, mais c'est bien Lui qui est devant nous et marche avec nous. Nous le croyons, le contemplons, le touchons, le servons. «Heureux ceux qui croient sans avoir vu!»

P. Francesco BRANCACCIO
Catanzaro, Italie

PÂQUES A LA PAROISSE DE LA DIVINE MISERICORDE D'INONI-PLATEAUX (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Les chrétiens invités à pratiquer l'humilité, la vérité et l'unité

Située à 157 Km de Brazzaville, (deux heures de route), la paroisse de la Divine Miséricorde d'Inoni-Plateaux, l'une des dernières paroisses de l'archidiocèse avant La Léfini, a été dans la liesse générale de recevoir Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, pour la première fois depuis sa prise de possession canonique du siège épiscopal. C'était dimanche de Pâques, 17 avril 2022. Toutes les communautés environnantes ont effectué le déplacement pour réserver un accueil chaleureux et à la hauteur de l'événement au pasteur de l'Eglise de Brazzaville qui est allé toucher du doigt les réalités pastorales, paroissiales et presbytérales de cette portion du peuple de Dieu placée sous sa juridiction ecclésiastique.

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, la messe a été concélébrée par les abbés Darly Kounkou, administrateur du regroupement paroissial Ngabé, Mbé, Inoni, et Yvon Ndalla, vicaire coopérateur de la paroisse Saint Jean Marie Vianney, émissaire de l'archevêque pour animer le triduum pascal dans cette paroisse d'Inoni-Plateaux ayant une église en construction arrivée peu après le niveau des chainages, avec une communauté de religieuses de la Congrégation des sœurs de Sainte Marie Madeleine Postel, à proximité du presbytère. Trois diacres ont accompagné l'archevêque dans la présidence de cette célébration eucharistique qui s'est déroulée pour la circonstance sur l'esplanade de la Grotte mariale: les abbés Francis Kamara Sekiesse, secrétaire adjoint de l'archevêque, Luc Boumpoutou, stagiaire diaconal à la cathédrale Sacré-Cœur et Bob Bounkazi, stagiaire diaconal à la paroisse d'accueil.

paternelle au milieu de ses enfants, rassure, donne confiance et courage pour pouvoir se maintenir, se tenir debout...», a-t-il déclaré.

Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a prêché la Passion, la mort et la résurrection de Jésus pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu autour du



Abbé Darly Kounkou

Seigneur. Aussi, l'archevêque a exhorté les participants à la messe à pratiquer les vertus de l'humilité, de la vérité et de l'unité afin de bâtir leur communauté en pleine croissance et en proie à des difficultés de tout genre qui n'éloignent pas d'eux la présence du Seigneur par le biais de la Vierge Marie. Aussi, le prédicateur a encouragé le peuple de Dieu à demeurer des artisans de la vérité, de l'humilité et de l'unité en étant unis et en demeurant en communion autour de leur pasteur. De même, il a encouragé les chrétiens à aller de l'avant dans la construction de leur église paroissiale. Pendant la procession des ofrandes, les chrétiens venus de différentes communautés: Sainte Denise de Massina, Saint Vincent de Paul de Yono, Sainte



L'archevêque entouré des concélébrants-

Thérèse de M'kellé, Saint Michel de Mpoumako, Sainte Marie Madeleine de la Léfini, de la Léfini (communauté à relancer sous peu), Semek (communauté en voie de création), ont manifesté



Clément Liélenga

leur joie, leur contentement et leur allégresse en apportant à l'archevêque des denrées et autres objets divers. Vers la fin de la messe animée par la chorale paroissiale Divine Miséricorde et ayant pour corépondant, Jean Ntsourou, secrétaire général de la communauté de Yono, Clément Liélenga, membre du Comité paroissial, a prononcé le mot de remerciement. Il a déclaré: «Comment ne pas nous réjouir de cette grâce que le Seigneur nous a faite en célébrant le premier Dimanche de la résurrection en présence de notre père-évêque?» Intervenant en dernier, l'archevêque a informé le peuple de Dieu du report de la visite du chargé d'affaires à la Nonciature apostolique, initialement prévue pour le dimanche 24 avril 2022,

mais reportée au dimanche 8 mai 2022. Aussi, Mgr Bienvenu Manamika a encouragé le peuple de Dieu à continuer à s'investir pour la construction de l'église paroissiale.

La fin de la messe a été marquée par la vénération de la Vierge Marie illustrée avec la récitation de trois «Je vous salue Marie», avant la bénédiction finale.

Après la messe, l'archevêque a réuni les prêtres, les deux conseils et des représentants des chrétiens des différentes communautés paroissiales environnantes, pour leur parler de la composition, du fonctionnement et du rôle d'un Conseil pastoral paroissial et d'un Conseil pour les affaires économiques. Il s'est enquis des réalités pastorales, paroissiales et presbytérales de cette entité ecclésiastique placée sous son autorité. La réunion s'est achevée par une note de satisfaction générale des chrétiens qui ont loué l'initiative et remercié l'archevêque d'être venu à leur chevet pour prendre de leurs nouvelles.

Gislain Wilfrid BOUMBA
(De retour d'Inoni-Plateaux)

... Il a dit:...

Abbé Yvon Ndalla, émissaire de l'archevêque pour animer le Triduum pascal: En gros, Mgr a mis l'accent sur le mystère pascal: la Passion, la mort et la résurrection de notre Seigneur Jésus. A travers la Passion du Seigneur, il a voulu montrer les difficultés qu'il y a dans cette communauté. Des

difficultés liées au mensonge, à la calomnie, aux fausses accusations, aux outrages, à la condamnation. L'archevêque a insisté sur l'unité des chrétiens

façon générale, le message que Mgr a livré à la communauté de cette paroisse.

Propos recueillis par
Jean Claude NKODIA de
Radio Maria/Brazzaville
et retranscrits par
Gislain Wilfrid BOUMBA



juste après la Résurrection de Jésus. Le Seigneur lui-même l'avait dit: «Une fois, je serai élevé de terre, j'attirerai vers moi tous les hommes» Voilà donc de

EN VENTE

Deux parcelles habitées/jumelées de 50/25 mètres
Lieu: Poto-Poto (arrondissement 3), Brazzaville

Contact:

05 500 77 77
06 610 77 77

DROITS DE L'HOMME

Le CAD et ses alliés demandent la mise en liberté sans délai de Chancelia Moulounda

D'une vingtaine d'années, Chancelia Delfry Moulounda, étudiante en master à l'Université Marien Nguabi et trois autres personnes sont en détention préventive à la prison centrale de Brazzaville depuis le 25 février 2021 pour affaire: "tentative d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat". En date du 4 avril 2022 le juge en charge du dossier au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Brazzaville a pris une ordonnance de refus de mise en liberté de ces derniers. Une décision jugée arbitraire par la plateforme des ONG des Droits de l'homme.



Chancelia Delfry Moulounda

Ayant pris connaissance de cette ordonnance, le Centre d'actions pour le développement (CAD) dirigé par Trésor Nzila Kendet, le Cercle uni pour les droits de l'homme et culture de paix (CUDHOC), la Fondation Ebina et la Plateforme pour les droits humains et la démocratie ont coanimé une conférence de presse le 14 avril dernier au siège du CAD à Brazzaville. Les représentants de ces ONG ont marqué leur indignation face à la poursuite de cette détention qu'ils qualifient foncièrement d'arbitraire et ont appelé les autorités congolaises à libérer sans délai cette jeune fille ainsi que ses codétenus: Jean Roger Ndinga Eloga, Junior Mouélé Massamba et Charden Holger Louya. Le directeur exécutif du CAD a rappelé que la détention préventive est une mesure exceptionnelle, confère "article 119" de la Constitution. «Elle ne peut excéder quatre mois et interdit qu'elle soit prolongée pour plus de deux mois», article

121. Pour lui, la détention de Chancelia Moulounda viole aussi la Constitution, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) ainsi que le Pacte international relatif aux droits civils qui interdisent le recours à la détention arbitraire. «Lorsque vous décidez de priver quelqu'un de liberté, vous devez être en mesure de prouver sa culpabilité. Ce n'est pas pour

rien que le législateur congolais a encadré la matière de la détention. Nous ne sommes pas contre le travail des juges, ni d'une tierce personne. Mais chacun doit faire son travail dans le respect des lois de la



Les membres de la plateforme pendant la conférence de presse

rien que le législateur congolais a encadré la matière de la détention. Nous ne sommes

République. Aujourd'hui c'est Chancelia, demain ce sera une autre personne. Si nous accep-

tons l'injustice de Chancelia, il faut que demain on accepte votre injustice. Nous sommes ici pour condamner l'injustice. C'est inadmissible. Le Premier ministre est saisi de la situation, le ministre de la Justice l'est aussi», a déploré Trésor Nzila. «Ce n'est pas à nous à vouloir justifier l'infraction, mais à ceux qui ont engagé des poursuites judiciaires d'en apporter la preuve, malheureusement elle n'existe pas. D'après certaines indiscrétions, cette ordonnance avait été prise sous prétexte que le dossier est arrivé en retard auprès du juge en charge du dossier. Et pour lui le temps passé en prison ne compte pas, c'est inadmissible. C'est un acte de justice. Ne peut être placé en prison qu'un individu sur autorisation d'une autorité du pays. C'est un mandat de dépôt: soit le procureur le délivre, soit un juge d'instruction; on ne peut pas dire que parce que le dossier est arrivé chez moi en retard, tout le temps passé en prison ne compte pas. La détention préventive court dès l'instant où l'acte de dépôt a été pris. Nous n'allons pas annuler les 12 mois de détention», a martelé le directeur exécutif du CAD.

Pour lui, la mise en liberté n'a nulle part une procédure. On ne peut pas garder des gens en prison pendant un certain temps sous prétexte qu'on est à la recherche des preuves. Ce n'est pas ce que dit la loi congolaise, non plus les conventions et traités internationaux que le Congo a ratifiés. «C'est ce qui entraîne un chaos général dans la gestion de la détention préventive», a fait remarquer Trésor Nzila.

Pour Gaspard Mienantima, président du CUDHOC, «la justice ferait mieux de veiller à ce que les droits fondamentaux puissent être garantis en toutes circonstances dans le pays, plutôt que de s'acharner à maintenir des individus en détention provisoire au mépris du droit».

Joe Washington Ebina de la fondation éponyme estime qu'il faut arrêter de distraire la communauté. «L'usage des explosifs pour la casse des pierres, fait pour lequel elle est incarcérée, est une activité normale. Il faudra aussi préciser que Chancelia n'est pas dans cette activité, elle n'a apporté que des fonds pour aider une personne à acheter ces produits. Nous constatons qu'il y a un abus de pouvoir», a-t-il regretté.

Présent à la conférence de presse, Jacques Moulounda père de la victime, a fustigé le fait que les autorités pénitentiaires ont durci les conditions de détention de sa fille, en restreignant son droit aux visites. Depuis le 21 mars 2022, seule sa tante est autorisée à lui rendre visite. Les autorités lui reprochent la mobilisation sur les réseaux sociaux en faveur de sa libération. «Je suis choqué, même moi le père j'ai été interdit de visiter ma fille, je me rends tous les jours devant la maison d'arrêt, mais on ne me permet pas l'accès, je me dis peut-être que ma fille n'est plus en vie».

E.M.-O

FONCIER

Des erreurs judiciaires dans un règlement de propriété accouchent d'un conflit

Plus d'une centaine de propriétaires des parcelles de terrain sont menacés d'expulsion, suite à une frauduleuse manœuvre judiciaire dans la zone 7, au quartier Kibina, dans le 8^e arrondissement Madibou, à Brazzaville. Ces propriétaires y résident depuis plus de 20 ans. Cette situation n'a pas laissé indifférents les défenseurs des droits de l'homme, en l'occurrence le président de l'ONG Cercle Uni des droits de l'homme et culture de paix (CUDHOC), Gaspard Mienantima, qui a, à cet effet, donné une conférence de presse samedi 2 avril dernier sur le thème: «Les erreurs judiciaires dans le règlement de propriété doivent-elles nous priver de notre droit de propriété sur nos biens régulièrement acquis?».

La conférence de presse a eu lieu dans la zone 7 du quartier Kibina, en présence des membres du comité du collectif des acquéreurs des parcelles de terrain mis en place et de quelques responsables du quartier, dont Jean Michel Samba, secrétaire général du quartier Kibina et Budry Mbemba, l'un des chefs de bloc de la zone 7.



Eric Kiassakoka Mongo et Gaspard Mienantima

Le président du CUDHOC a, dans sa communication, expliqué les différentes procédures judiciaires qui conviennent pour le règlement de propriété.

Selon les faits, un certain Charles Massengo, se disant propriétaire, s'est levé et convoite une propriété de terrain qu'il avait acquise par achat à une famille par dévolution successorale. Fort de cela, il a décidé d'exproprier tous les acquéreurs des parcelles se trouvant dans le périmètre de terre qu'il revendique. Ce dernier détient une attestation de vente prouvant qu'il en est propriétaire. Malheureusement, cette preuve n'est pas assortie d'un plan de délimitation. L'attestation de vente porte, bizarrement, les inscriptions de l'arrondissement 1 Makélékélé, sans la signature du président qui a apposé le cachet. Pour réaliser son rêve d'expropriation, il a recouru à la Justice, en saisissant le tribunal d'instance de Bacongo et Makélékélé. Une décision par défaut a rendue par celui-ci le 6 octobre 2009 en sa faveur. Décision de justice portant sur 110 parcelles de terrain sans une quelconque délimitation cadastrale. Dans la zone faisant l'objet du litige, il y a plus de 300 parcelles. Les personnes qui avaient acquis des parcelles auprès de la succession de la famille propriétaire à l'époque sont surprises par cette décision de justice. Elles ont décidé d'interjeter appel. En vue d'accélérer la procédure et faciliter l'examen de ce contentieux par les juges, les acquéreurs se sont constitués en collectif. Ils ont décidé de saisir le juge pénal pour attaquer l'attestation de vente qu'ils estiment être un faux, en appui avec les organisations des droits de l'homme, dont le CUDHOC qui a résolu de les accompagner jusqu'au dénouement du contentieux.



Vue d'une partie des propriétaires des parcelles

A la fin de la conférence de presse, un membre du comité du collectif des acquéreurs, Eric Kiassakoka Mongo, a donné à ainsi apprécié la décision du CUDHOC: «la décision du CUDHOC est un message de réconfort pour ce dont nous avons besoin. Il signifie que nous sommes des Congolais... La justice doit faire son devoir et nous continuons à lui faire confiance. Elle doit regarder minutieusement cette question. Je suis dans ce quartier depuis 2013, il y a ceux qui sont là bien avant moi, depuis plus de trente ans. Nous avons environ 700 maisons construites bien qu'il y ait encore des parcelles occupées non bâties. C'est un quartier bien habité».

Le président du CUDHOC a rassuré les propriétaires des parcelles qui se trouvent dans l'angoisse de l'expulsion de ne point paniquer. «La population doit faire confiance à la Justice, même si au premier degré elle a failli dans cette affaire. Se tromper est humain. Faisons confiance à notre Justice encore une fois de plus. Cette erreur sera rattrapée; que la population reste calme pour que la procédure judiciaire suive son cours. Les propriétaires des parcelles doivent coopérer avec le comité du collectif mis en place. Je demande à la population d'être sereine et de faire confiance à la loi, parce que nul n'est au-dessus de la loi. Notre mission est d'assister la population. L'Etat ne fait pas son travail de vulgariser les lois auprès des populations. Ignorantes des lois, elles subissent. Dans les pays dits avancés, les populations ont la maîtrise de leurs droits et de leurs lois. C'est pourquoi, les habitants dans ces pays sont appelés citoyens et chez nous, nous n'avons que des habitants».

Philippe BANZ

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

TOP CHINE

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital de : 1.000.000 de Francs CFA
Siège social : 124, Avenue Moé Pratt, Grand-marché, Arrondissement n°1 E. P. LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société TOP CHINE établi par devant le Notaire soussigné, en date du 10 Février 2022, enregistré au domaine et timbres en date du 24 Février 2022, sous folio 039/2 N°0168, il a été décidé de:

- L'extension de l'objet social, en ajoutant les activités ci-après: «- Vente des produits congelés et surgelés; - Friperie; - Vente des automobiles (Camion, Remorque, Semi-remorque, Véhicule, Moto, Vélo, etc.); - Vente des pièces détachées (automobiles)».
- L'ouverture des établissements secondaires de la société: - Adresse n° 01: Sise Marché Fond de Tié-Tié, en face du terminus de Patra, Arrondissement n° 3 Tié-Tié, Pointe-Noire, République du Congo.

- Adresse n° 02 : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville, en face de l'hôtel ELAIS, Arrondissement n° 1 E.P.LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo.

- Adresse n° 03: Quartier Nkouikou, vers le Rond-point Mvon-mvon, Arrondissement n°4 Loandjili, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00439, du 12 Avril 2022.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2015-B13-00776.

Fait à Pointe-Noire, le 14 Avril 2022.

Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

BOSCONGO S.A

Société Anonyme, au capital de 6.190.600.500 FCFA
Siège social: Route du Havre, B.P: 894
Pointe-Noire, République du Congo
N° RCCM: CG-PNR-01-1980-B14-00049

ANNONCE LEGALE

Aux termes de l'extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société BOSCONGO S.A, du 31 Janvier 2022, pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 08 Février 2022, enregistré au domaine et timbres, en date du 21 Février 2022, sous le folio 036/2 N°0137, il a été décidé de la nomination de Monsieur Bruno MARINO, en qualité de nouveau Directeur Général., en remplacement de Monsieur Benoît GENDRE, Directeur Général démissionnaire.

de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00582, du 18 Mars 2022.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-1980-B14-00049.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Mars 2022.

Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce

EDUCATION

Informersur les performances pour relever les défis

La ville de Brazzaville a abrité le 15 avril 2022 la 2^e évaluation internationale comparative du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) réalisé en 2019, couplée au lancement de sa campagne de restitution. L'évènement a été placé sous les auspices du ministre de l'Enseignement préscolaire Jean-Luc Mouthou, en présence du secrétaire général de la Conférence des ministres de l'éducation des Etats et gouvernements de la francophonie (CONFEMEN) Abdel Rahamane Baba-Moussa, du responsable national PASEC Massembo Balou et de l'administrateur-maire de Ouenzé Marcel Nganongo.

Le PASEC, un des deux programmes importants de la CONFEMEN vise à informer sur l'évolution des performances des systèmes éducatifs, afin d'aider au pilotage de la qualité de l'éducation. Entre 1991 date de sa création et 2002, il a réalisé trente-cinq évaluations nationales des acquis scolaires dans une vingtaine de pays en Afrique et en Asie. La première évaluation est intervenue en 2014 dans dix pays et a permis de mesurer le niveau de compétences des élèves en début (2^e année) et fin de scolarité (6^e année) du primaire en langue d'enseignement (français) et en mathématiques. La deuxième du genre a connu la participation de quatorze pays dont le Congo. Les résultats présentés sont issus d'une longue démarche scientifique et consultative qui a permis de recueillir les informations sur les écoles primaires du Congo et une enquête sur les enseignants et les directeurs d'écoles. Cette évaluation révèle que les performances des élèves en début de scolarité sont satisfaisantes et que celles des élèves du 6^e année restent encore à améliorer essentiel-

lement du point de vue des mathématiques. Cependant des efforts restent à fournir. «Comme les plans sectoriels de l'éducation sont en général les cadres stratégiques sur lesquels les pays s'appuient pour améliorer la qualité de l'éducation, nous allons solliciter un appui de la CONFEMEN sur ces plans pour mieux accompagner les Etats et gouvernements membres», a déclaré le secrétaire général de la CONFEMEN. Cette évaluation a engendré une étude sur les plans sectoriels de 17 pays dont le Congo pour essayer de voir le niveau d'exécution dans la mise en œuvre par rapport à l'atteinte de l'Objectif de développement durable (ODD) 4 lié à l'éducation. L'étude montre que sans effort important, l'ensemble des 17 pays risque à l'horizon 2030 de ne pas renseigner positivement toutes les cibles. «Nous avons réuni ces pays pour identifier les axes d'intervention sur lesquels nous allons travailler. Cinq axes ont été retenus: l'amélioration de la qualité des enseignants; des ressources éducatives (manuels scolaires) mais aussi des ressources en ligne puisque la COVID-19 nous a montré



Abdel Rahamane Baba-Moussa, Jean-Luc Mouthou et Marcel Nganongo à l'ouverture des travaux

qu'on a besoin de développer un système de ressources éducatives en ligne. Nous avons un programme 'imagine école' qui sera chargé d'accompagner les pays pour améliorer la qualité de l'éducation. Nous avons le renforcement de la protection de la petite enfance, c'est un facteur important. A cela s'ajoute la prise en charge des enfants hors de l'école à travers des dispositifs alternatifs. Enfin, nous avons la formation technique et professionnelle qui est un facteur important de l'employabilité des jeunes», a dit Baba-Moussa, qui s'est dit satisfait de constater qu'il y a une sorte de coïncidence entre les recommandations qui ont été formulées pour le Congo et celles qui ont été identifiées globalement avec les Etats. «Nous serons à vos côtés pour accompagner les réformes qui permettront d'améliorer les résultats scolaires au Congo», a-t-il assuré.

La deuxième évaluation du PASEC est précédée de la publication du rapport international à Dakar au Sénégal sous le parrainage du Président Macky Sall, parrain de la CONFEMEN. Ce rapport présente une comparaison des performances des élèves du primaire de quatorze pays ayant participé à l'évaluation et ayant donné lieu à des analyses plus fines à travers un rapport national par pays. A noter que c'est pour répondre au souci majeur de l'accès à l'éducation primaire de qualité pour tous, en dépit des efforts consentis par les Etats et la communauté internationale, que les ministres de l'éducation des pays membres de la CONFEMEN ont créé en 1991 le PASEC pour leur servir d'outil de pilotage de la qualité de l'éducation.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CARITAS BRAZZAVILLE

Rotary Club s'implique dans la scolarité des enfants en situation de vulnérabilité

Le Rotary club Brazzaville Djoué Doyen conduit par son président Chander Lhy Moeny Makaya, assisté de M. Alec Engouale, membre dudit club, a fait don d'un chèque à Caritas Brazzaville, afin de soutenir ses actions contenues dans son programme dénommé: "Education en milieu ouvert (EMO)". Ces enfants bénéficiaires ont été recensés dans les quartiers de Brazzaville et suivis par douze éducateurs issus des Caritas paroissiales.



Chander Makaya (à dr) remettant le chèque au représentant du directeur départemental, en présence de l'abbé Bakanina

La cérémonie de remise de ce chèque a eu lieu vendredi 8 avril 2022, à la direction des Examens et concours (DEC), en présence de l'abbé Matthieu Bakanina et de M. Malonga, respectivement directeur de Caritas Brazzaville et coordonnateur. Il y avait également, M. Bertin Maboulou, représentant du directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation ainsi que des directrices des établissements scolaires concernés par ce programme. Le programme EMO consiste à mener une politique d'éducation et de scolarisation des enfants en situation de vulnérabilité dans le département de Brazzaville. Au total, 40 élèves sont concernés, inscrits dans treize établissements scolaires publics, soit 32 élèves dans les classes du CP1 au CM2 répartis dans dix écoles primaires de Brazzaville et 8 élèves en classe de 4^e répartis dans trois collèges (André Grenard Matsoua) à Moungali, 4^e arrondissement; Liberté à Talangai, dans le 6^e arrondissement et Kinsoundi dans le 1^{er} arrondissement Makélékélé.

Membre du Rotary club, Alec Engoualé a souligné que l'objectif poursuivi par leur organisation est d'atteindre 500 enfants vulnérables d'ici la prochaine année scolaire 2022-2023.

Dans son intervention, l'abbé Matthieu Bakanina s'est dit satisfait du geste du Rotary club à l'endroit des apprenants pour leur bien-être. Il a rappelé que Caritas a été créée en 1959 avec pour but de faire régner la générosité du cœur dans l'humanitaire. «L'Eglise catholique romaine dans sa doctrine sociale prône la générosité du cœur et le partage. Au nom de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, je remercie le Rotary club Brazzaville Djoué Doyen pour ce geste aimable d'aider les futurs cadres de demain. Aussi, je sollicite auprès du Rotary club la pérennisation de ce genre d'activités pour que dans un futur proche, nous puissions authentifier ce partenariat par un accord». Le chèque sera réparti comme suit: les frais d'inscription et d'autres contributions seront payés à partir du 1^{er} octobre 2022, soit 11.000 Fcfa pour le primaire et 10.000 Fcfa pour le collège. «J'invite les responsables du Rotary club à plus d'attention sur les jeunes filles mères et les bébés noirs qui nécessitent une attention particulière et un soutien considérable», a plaidé l'abbé Bakanina.

Le président de l'ONG philanthrope a précisé que ce don fait partie du service humanitaire du Rotary club Brazzaville Djoué Doyen. Ce qui traduit l'idéal rotarien d'être toujours proche des vulnérables.

Réceptionnant ce don, le représentant du directeur départemental de l'Enseignement préscolaire a indiqué que ce chèque, dont le montant n'a pas été révélé, permettra aux apprenants de s'acquitter régulièrement de leurs frais d'inscription et d'obtention de Macarons ou badges d'identification donnant accès dans les salles de classe. Il s'est dit heureux du geste, qui sans doute permettra aux enfants inscrits dans les différents établissements scolaires de Brazzaville de bénéficier des conditions idéales d'études, à l'instar des autres enfants du pays.

Pascal BIOZI KIMINO

l'obtention d'un master en santé publique. Trois options sont retenues: santé communautaire, environnementale et épidémiologique d'intervention ainsi que la gestion de laboratoire. «Le programme des enseignements s'étend sur une période de 18 mois dont 12 mois de cours théoriques, 2 mois de stage sur le terrain et 4 mois pour la collecte des données pour

la rédaction d'un mémoire de master», a expliqué le Dr Jean Pierre Okandze Elenga, coordonnateur du REDISSE.

La sélection s'est faite au travers d'un appel à candidature et une commission supervisée par le Dr Jean Médard Kankou, directeur de l'Epidémiologie et de la lutte contre la maladie.

Le chef du département de la Santé a exhorté la première promotion de lauréats à faire montre de responsabilité. «Faites attention, vous partez pour une mission d'apprendre et non de vous distraire», a-t-il mis en garde. Aux heureux stagiaires de ne pas trahir la nation.

A rappeler que le REDISSE vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus.

Juvincy BAMBI (Stagiaire)

Le projet Ecole à domicile lancé à Pointe-Noire

Après l'inauguration de la salle multimédia de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP), le 28 mars à Brazzaville, le tour est revenu à Pointe-Noire d'abriter le lancement du site web "Ecole à domicile" le 1^{er} avril 2022. Cette plateforme permettra de fournir aux enseignants et aux élèves un soutien éducatif, des conseils et un tutorat par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

C'est le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou qui a procédé au lancement de cet outil en présence du représentant du directeur général de la société de téléphonie mobile MTN Congo, Patrick Itsoua. La plateforme "Ecole à domicile" servira de support en ligne pour les enseignants et les élèves sur l'ensemble du territoire national. Un support grâce auquel le couple enseignant-élèves pourra recevoir l'accompagnement pédagogique de l'INRAP.

Ce projet, fruit du partenariat entre le ministère de l'Enseignement général et la fondation MTN encourage les élèves à garder la liaison avec l'école, à travers des cours à distance. Cette plateforme présente des programmes d'enseignement officiels et quelques cours modèles conçus par l'INRAP. Cette plateforme est appuyée par une salle multimédia offerte par deux partenaires: la Fondation MTN et la société pétrolière Chevron Congo. Cette salle jouera le rôle de support hors like, c'est-à-dire qui permet à tous les usagers de poser des questions et de recevoir des réponses. En sus, la plateforme "Ecole à domicile" est assortie d'une applica-

tion Ayoba qui a expérimenté aux lycées de Paka et Trois glorieuses de Pointe-Noire. Cette application mobile permettra aux élèves et aux enseignants de communiquer, d'animer des groupes de travail, de partager des fascicules en vue des interactions autour des cours et autres exercices. Satisfait de la digitalisation du sous-secteur, le ministre Mouthou a invité les élèves à tirer profit de l'outil mis à leur disposition. Pour sa part, Espérant Makosso, élève au lycée de Paka s'est réjoui de l'instrument d'appren-



Le ministre Jean Luc Mouthou (au milieu) pendant le lancement

tissage. Il a remercié le ministre pour cette initiative qui va sans doute l'aider à exercer. L'adresse de la plateforme "Ecole à domicile" est www.Ecoleado-

[milieu.me/fr](http://www.milieu.me/fr). Et pour Ayoba le site à télécharger est: web.www.Ayoba.me/fr.

Madocie Déogratias MONGO

CONGO-BANQUE MONDIALE

Quinze lauréats de la bourse du Redisse IV en formation à Kinshasa

En vue d'assurer une formation complémentaire spécialisée aux professionnels de santé, le Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique Centrale, phase IV (Redisse IV), financé par la Banque mondiale et sous tutelle du ministère de la Santé et de la population avait signé un protocole d'accord avec l'Ecole nationale de santé publique de Kinshasa (ENSP). Dans ce cadre et à l'issue d'un processus compétitif, quinze lauréats ont bénéficié de la bourse de formation complémentaire pour l'inscription à cette école partenaire. L'objectif étant de faire acquérir aux cadres congolais des compétences dans les domaines du savoir-faire et du savoir être en santé publique.

Cette formation intègre la composante 3 du REDISSE IV qui met l'accent sur la formation initiale et continue du personnel de santé publique. Peu avant leur départ sur Kinshasa,

les bénéficiaires de la bourse REDISSE IV ont été reçus le mardi 12 avril dernier par le ministre de la Santé Gilbert Mokoki, à son cabinet de travail à Brazzaville. La formation est sanctionnée par



Le ministre Gilbert Mokoki posant avec les lauréats

Feux rouges aux taximen véreux

Combien coûte une course de taxi de Moungali à Ouénzé, à Brazzaville? La réponse à cette question qui paraît simple, peut être aussi non banale. Nous savons tous que le prix d'une course de taxi dans nos grandes villes est officiellement de sept cents (700) francs CFA. Mais nos taximen n'ont toujours jamais de pièces de monnaie à remettre aux clients. De ce fait, le prix est passé tacitement à 1000 francs CFA. Pour une courte distance entre deux quartiers frontaliers comme Moungali et Ouénzé, les taximen compréhensifs peuvent accepter la somme de cinq cents (500) francs quand on le leur demande.

Il est également connu de tous que le tarif de l'aéroport est de deux Mille (2.000) francs pour les clients qui rentrent dans la ville et mille francs au départ. Mais que se passe-t-il quand un client oublie un bagage dans un taxi? C'est difficile de donner une réponse tranchée à cette question. Ce qui est vrai et sûr est que, ces dernières années, beaucoup de nos taximen affichent un comportement qui ne contribue pas à améliorer l'image de marque de cette catégorie professionnelle.

Quand un client prend un taxi, sa vie ainsi que la responsabilité de ses bagages sont entre les mains du taximan, tant qu'il n'est pas arrivé à destination et débarqué avec l'ensemble de ses bagages. Or ces derniers temps, on constate malheureusement que les taximen souhaitent même que vous oubliez quelques-uns de vos bagages, afin qu'ils en fassent leur affaire. Il arrive même que certains vous glissent malicieusement des faux billets au moment de vous rendre la monnaie. Quel est ce comportement et où allons-nous dans ce pays? Le

client voyageur est donc obligé de faire beaucoup attention, mais on n'est pas toujours dans les conditions de faire attention, la vie comportant beaucoup d'aléas qu'on ne peut pas toujours maîtriser.

Ce à quoi nous assistons aujourd'hui s'apparente à ce qu'on appelle: «une guerre des pauvres». Car, si le client candidat à prendre le taxi était riche, c'est un moyen personnel qui serait venu le prendre, il n'aurait pas besoin de taxi. Un bagage de ton client que tu dérobés dans ces conditions, porte finalement à combien le coût de ta course. Tu n'y trouveras certainement pas de l'argent comptant, mais ses affaires personnelles: des habits, des chaussures ou des bijoux, des documents, etc., qui ont une valeur qui peut être de plusieurs milliers de francs. Ainsi, ta course de mille ou deux mille francs passe-t-elle à deux cent mille, trois cent mille ou un million de francs CFA pour une course de cinq ou dix minutes, le temps de partir de Moungali à Ouénzé. Tu vas avec ce revenu résoudre tous tes problèmes,

mais sache que «Biens mal acquis ne profitent pas»!

Cet état de choses ne saurait continuer ainsi. A cause de quelques taximen véreux et malhonnêtes, on ne peut pas continuer à jeter l'opprobre sur toute une classe professionnelle. Il est urgent de mettre de l'ordre dans ce secteur en ce moment où l'on veut le sortir de l'informel. L'Exécutif, municipal ou national, ainsi que le législateur doivent prendre quelques initiatives concrètes comme l'immatriculation des taxis avec un numéro qui doit être visible sur les portières du véhicule. Les taximen doivent eux aussi être habilités à exercer cette profession et doivent avoir une tenue descente qui doit porter un numéro de matricule, comme celui des agents de l'ordre de notre pays.

C'est une pratique que nous avons déjà connue dans notre pays et entre temps abandonnée que nous devons reprendre, afin de remettre de l'ordre dans ce secteur vital de notre pays.

On ne peut pas laisser ce secteur entre les mains d'amateurs ou de brigands. Ceci vaut également pour les mototaxis qui risquent d'être laissés entre les mains des criminels de tout bord, qui pourraient nous introduire de nouveaux phénomènes qui, à la longue, seront difficiles à éradiquer.

Firmin BONZANGABATO
(Une victime)

Etude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire
Immeuble DABO, 3ème étage, avenue de la paix
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Boîte Postale 13.273 / Tél. : (242) 05 522.96.23 / 06 952.17.26 / E-mail : skymbassa@yahoo.fr

Avis d'annonce légale suite à une augmentation du capital social LCB Bank BMCE Group

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de dix milliards (10.000.000.000) de Francs CFA
Siège social : Avenue Amilcar CABRAL, centre-ville, Brazzaville, République du Congo
RCCM : CG / BZV / 06 B 58

Aux termes d'un acte portant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2021 reçu en dépôt le 28 janvier 2022 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire, dûment enregistré à Poto-Poto le 03 février 2022 sous folio 022/2 numéro 0174, les actionnaires de LCB Bank BMCE Group, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de dix milliards (10.000.000.000) de Francs CFA, dont le siège social est sis, avenue Amilcar Cabral, centre-ville, Brazzaville, République du Congo, immatriculée au registre du commerce et du crédit immobilier de Brazzaville sous le numéro 06 B 58, ont décidé d'augmenter le capital social de la société de quatre milliards trois cent quarante millions (4.340.000.000) Francs CFA au moyen de l'émission de 434.000 actions nouvelles de 10.000 FCFA de nominal chacune, pour le porter à quatorze milliards trois cent quarante millions (14.340.000.000) Francs CFA, ces 434.000 actions nouvelles porteront les numéros 1.000.001 à 1.434.000 de FCFA, le capital étant désormais composé de 1.434.000 actions de 10.000 FCFA, numérotées de 1.000.001 à 1.434.000.

dûment enregistrée à Poto-Poto, Brazzaville, le 03 février 2022, sous folio 022/4 numéro 0176, a constaté la souscription par quatre (04) actionnaires des 434 000 nouvelles actions émises au titre de l'augmentation du capital, correspondant à la somme de quatre milliards trois cent quarante millions (4.340.000.000) Francs CFA, libérée à hauteur de deux milliards cinq cent quatre-vingt-dix millions quatre cent mille (2 590 400 000) francs CFA, le reliquat devant être libéré en une ou plusieurs fois dans un délai de 03 ans à compter du 29 novembre 2021.

De ce fait, l'augmentation du capital de LCB Bank BMCE Group est réalisée, passant de dix milliards (10.000.000.000) Francs CFA à quatorze milliards trois cent quarante millions (14.340.000.000) Francs CFA.

Dépôt légal a été effectué et enregistré sous le numéro 22 DA 40, ainsi que les formalités d'inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), le 03 mars 2022 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro M2/22 -69.

Pour insertion légale

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

La déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital, dressée le 28 janvier 2022 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire,

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

COMMERCE ET DISTRIBUTION AU CONGO En sigle «CO.DIS.CO»

Société Anonyme avec Administrateur Général / Au capital de: 698.306.200 de Francs CFA
Siège social: 35 Avenue Gré Zinga, Zone Industrielle KM4, Arrondissement n°1 Emery Patrice Lumumba, BP: 459, Pointe-Noire, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale à caractère Mixte de la société COMMERCE ET DISTRIBUTION AU CONGO en sigle «CO.DIS.CO», en date du 10 Août 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 05 Avril 2022, enregistré au domaine et timbres en date du 13 Août 2021, sous le folio 152/5 N°1721, il a été décidé de:

- la nomination de Monsieur Julien ARNOULT, en qualité de nouvel Administrateur Général de la société à compter du 1^{er} avril 2022;
- l'augmentation du capital social, pour le porter à Huit Cent Cinquante Millions Cinq Cent Mille Francs (850.500.000 FCFA);
- la modification de la dénomination sociale Commerce et Distribution au Congo «CO.DIS.CO» en «CODISCO - GIBAT»;
- la suppression des enseignes: «GIBAT PROS», «GIBAT

HOME», «GIBAT INDUSTRIE», et de l'ajout de «GIBAT» tout court; • l'abandon des activités suivantes: la couture, le commerce général et la quincaillerie; • transférer le siège social à: Pointe-Noire, République du Congo, Arrondissement n°2 Mvou-Mvou, Zone Industrielle de la Foire, 41 Avenue Jean-Marie Mavoungou, B.P: 459.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00452, du 15 avril 2022. Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2008-B14-00018.

Fait à Pointe-Noire, le 19 Avril 2022.

Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

PRODUITS DE CONSTRUCTION DE BRAZZAVILLE EN ABREGE PROCOB

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA
SIEGE SOCIAL : CORNICHE DE BACONGO, QUARTIER MBAMA CQ22, ARRONDISSEMENT II, BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)
BP : 13391
RCCM N° CG-BZV-01-2003-B14-00010

ANNONCE JOURNAL LEGAL

Par assemblée générale extraordinaire en date à BRAZZAVILLE du 12 août 2021, enregistrée à BRAZZAVILLE EDT PLAINE le 24 mars 2022 N°055/13N1238, les actionnaires de la société, ci-dessus identifiée, ont décidé de mettre en harmonie les statuts de la société, par refonte complète, et de procéder à d'autres

modifications statutaires. Les actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE sous N° de dépôt CG-BZV-01-2022-D-00138 le 24 mars 2022.

POUR ANNONCE

LA DIRECTION

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

INTERNATIONAL ENERGY SERVICES S.p.A

Société Anonyme au Capital de 50.000 Euros
Siège social : Via Martiri di Cefalonia 67 San Donato Milanese (MI), Italie
Registre des sociétés 10923540966

Suivant procès-verbal des décisions du Directeur Général, en date du 13 Septembre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 16 Septembre 2019, enregistré à Pointe-Noire, le 17 Septembre 2019, sous le folio 171/18 N°7861, il a été décidé de l'ouverture d'une succursale de la « SOCIETE INTERNATIONALE ENERGY SERVICES S.p.A, en République du Congo, ayant les caractéristiques suivantes:

Adresse de la succursale : Enceinte du Yard BOSCONGO, Avenue du Havre, Pointe-Noire, République du Congo.

Fondé de pouvoir: Monsieur PANDOLFI Franco.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/19 B 397.

Fait à Pointe-Noire, le 21 Octobre 2019.

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Nom commercial: SOCIETE INTERNATIONALE ENERGY SERVICES (Succursale du Congo).

Objet: Forage, et dans tous les cas l'activité indiquée dans les statuts.

IN MEMORIAM

14 avril 2021-14 avril 2022, cela fait un an qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens Monsieur Philippe MBARGA MENGUE.

A l'occasion de ce triste anniversaire, nous implorons le Dieu de miséricorde pour le repos de son âme.

A tous ceux qui l'ont connu, nous vous prions d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Les Familles MENYE (à Yaoundé), MATISSA (à Brazzaville)



Et si la Congolaise brisait enfin le silence?

Déficit énergétique, difficile accès à l'eau potable, offre de santé pas trop satisfaisante, ... Trop, c'est trop ! Pour la Commission Justice et Paix (CJP) de Pointe-Noire, il est temps pour la femme congolaise, principale victime d'une situation aussi irrespirable, de sortir du silence.... Et proposer des solutions adéquates.

Venues de plusieurs confréries et paroisses de la ville, elles étaient un échantillon de plus de cent femmes catholiques à avoir participé le 12 mars dernier à une rencontre citoyenne organisée par la Commission Justice et Paix (CJP) dans le cadre de la journée du 8 mars dédiée à la célébration internationale des droits des femmes.

-Et parmi les droits des femmes, figure en bonne place le droit à une bonne qualité de vie. L'objectif essentiel était donc de «mener une réflexion sur la qualité de vie de la femme congolaise», selon les propos de madame Rita Mabyalhat, Responsable du Programme sur la Transparence au sein de la CJP.

Si ce service catholique de défense des droits humains n'a pas énuméré tous les indices ou aspects inhérents à la qualité de vie, l'accent a été mis sur l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à la santé. Et le jeu en vaut la chandelle vu le contexte.

La femme, victime potentielle

Au Congo-Brazzaville, le taux d'électrification est de 47 % en zone urbaine pour un taux d'électrification rural de 5 %, d'après des autorités du pays. Par ailleurs, selon une récente étude du Fonds des Nations

Unies pour l'Enfance (UNICEF), le taux d'accès à l'eau potable est de 66% en milieu urbain, et de 47 % en zone rurale, soit un total de 56% de couverture nationale.

«Regardez comment nos mamans en sus de leurs dures et contraignantes tâches quotidiennes fournissent des efforts supplémentaires pour pousser des brouettes, des pousse-pousses ou d'autres engins à la recherche ou pour le transport de l'eau», a expliqué Rita Mabyalhat.

«Je ne sais pas depuis quelle année l'eau a coulé dans notre quartier. Il faut donc parcourir de longues distances et effectuer des dépenses supplémentaires», a raconté Stéphanie Arlette Tsala de la confrérie Sainte Rita de la Paroisse Saint François, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié.

Et ce n'est pas tout.... Des coupures intempestives au manque d'éclairage public dans plusieurs zones en passant par la qualité et le coût des soins dans des structures surtout publiques, le non-respect de la gratuité de la césarienne et du traitement du paludisme pour les enfants de zéro à 15 ans, chaque participante a égrené tout un chapelet des maux qui mettent à mal la qualité de vie des Congolais en général et des femmes congolaises



Selon l'UNICEF, au Congo, le taux d'accès à l'eau potable sur l'ensemble du territoire est de 56%

en particulier. C'est dire jusqu'à quel point la femme congolaise paie depuis des lustres, un lourd tribut à une situation fort intenable relevant selon toute vraisemblance, d'une gouvernance pas trop efficace. «Ces questions concernent beaucoup plus les femmes, car elles sont les plus impactées par les pénuries d'eau, les délestages ou coupures intempestives, les coûts prohibitifs ou la qualité de l'offre sanitaire dans notre pays», selon les explications de monsieur Brice Mackosso, Secrétaire Permanent de la CJP.

«La femme est impactée sur plusieurs plans: économique, sanitaire, etc. Tous on sait quel est le rôle de l'eau dans l'hygiène et quelle est la place de l'hygiène dans la santé d'une femme. Aujourd'hui beaucoup de femmes commencent à se débrouiller par elles-mêmes. Elles n'attendent plus tout de l'époux. Mais lorsque des facteurs exogènes comme le manque d'électricité empêchent une

femme de vendre par exemple son sorbet, c'est un véritable frein à son autonomisation», selon Virginie Tchitchama Yoka de la confrérie Notre Dame de Sacré Cœur de Jésus de la Paroisse Saint Pierre Apôtre de l'arrondissement 1 Lumumba.

Prise de conscience et actions

Mais, que faire? «Se lamenter à longueur de journée n'est nullement une solution durable», a encore prévenu monsieur Brice Mackosso. «Il est temps que vous femmes commenciez par prendre conscience de ces maux et que vous fassiez entendre votre voix au sujet de ces questions», a-t-il recommandé.

Le défenseur des droits humains a ainsi annoncé une enquête que la CJP entend mener sur la qualité de vie auprès des femmes congolaises tout en invitant les femmes à s'y impliquer de manière active. «Tant que vous resterez silencieuses et inactives sur ces

questions, personne n'y pensera. Joignez-vous à la CJP, participez à l'enquête qu'on entend mener sous peu. Ceci, pour que nous menions ensemble des actions citoyennes afin de faire bouger les lignes», a martelé monsieur Brice Mackosso.

L'abbé Euloge Lembella Nzaou, curé de la paroisse Sainte Joséphine Bakhita, coordonnateur de la CJP, a pour sa part recommandé aux femmes de répandre les enseignements reçus afin d'impliquer d'autres, même les non-catholiques à cette réflexion sur la qualité de vie des femmes. Des rencontres similaires devraient se faire dans les départements du Niari et de la Bouenza. Toutefois, cette démarche de la CJP n'est pas sans rappeler de précédentes actions menées par des structures catholiques. En mars 2007, l'Union Diocésaine des Religieuses de Pointe-Noire avait rendu public un rapport sur l'accès à l'eau dans la ville de Pointe-Noire. Par la suite, le

25 mars de la même année, une messe dite des «bidons jaunes» avait été dite en la Paroisse cathédrale Saint Pierre-Apôtre, messe pendant laquelle les fidèles avaient demandé à Dieu de remplir d'eau leurs bidons.

Concernant l'accès à l'électricité, depuis 2017, la CJP mène un plaidoyer auprès des autorités et des compagnies pétrolières, pour l'électrification de toutes les communautés riveraines des installations pétrolières dans les districts de Hinda, de Loango et de Tchiamba-Nzassi. Quant à l'accès effectif aux soins de santé, dans le cadre de son appartenance à la coalition Publiez Ce Que Vous Payez-Congo, elle contribue activement au suivi des investissements publics dans le domaine de la santé, lequel est sanctionné par un rapport chaque année.

La Commission Justice et Paix de Pointe-Noire

RENCONTRE LITTÉRAIRE A L'I.F.C

Pierre Ntsemou était à l'honneur, avec «Rimélodie, la pépite de mon cœur»

Dans le cadre de la Rencontre littéraire organisée par l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, l'écrivain Pierre Ntsemou était à l'honneur le mercredi 6 avril dernier, avec son recueil de poèmes: «Rimélodie, la pépite de mon cœur». Une œuvre publiée fin 2021 aux Editions Kemet, d'un volume de 228 pages.

Dans son mot de circonstance, l'écrivain a expliqué la symbolique du titre de son ouvrage. «Une pépite, tout le monde le sait: c'est une merveille, une chose à laquelle on tient et sur laquelle on veille comme une mère poule couvant sous ses ailes protectrices, ses poussins, pour les protéger de l'épervier prédateur. Ici, la pépite est une métaphore qui renvoie à plusieurs entités. D'abord, elle représente la poésie. Oui, cette belle déesse, cette princesse n'a de cesse de m'emporter en liesse avec allégresse au summum du Nirvâna, jusqu'à dépasser le septième ciel des amoureux du plaisir de la chair. Pour moi, la poésie qui rime avec frénésie n'a de rivale que dans son sein plus exquis que les seins de jeune fille dans leur fraîcheur juvénile ou leur chaleur coquine dont la turbulence aguichante

fait bien des ravages du côté des frères d'Adam dans le jardin de leurs désirs libidineux», a-t-il expliqué. «Ensuite, les perles dont elle s'entoure pour sa sortie en public et tenir son discours devant séduire son auditoire. Les vers sublimes qui se suivent, se croisent ou s'embrassent dans une alternance majestueuse rythmant le lyrisme au gré des rimes fantastiques, achèvent mon foudroiement par la mélodie du son final dont la rengaine est simplement magique, magnifique, magnétique, fantastique, électrique, féérique et bénéfique à mon cœur ainsi foudroyé et mon corps au bord de la transe. C'est ce que Ghislain Joseph Gabio, grand journaliste reporter de football, appelait, dans sa verve oratoire savoureuse: le Tao-Tao! Une ambiance du tonnerre, une ambiance volcanique dont les Anciens ici dans ce

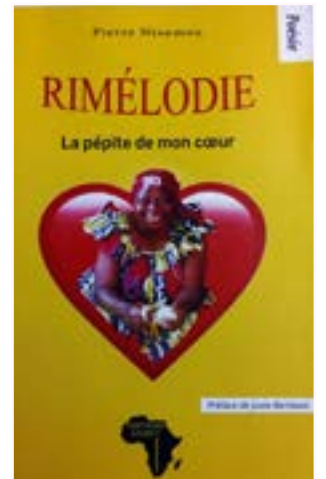


Pierre Ntsemou avec sa consoeur, Emma Mireille Opa-Elion

hall de l'IFC se souviennent avec émotion. Et moi, dans le jargon poétique, je l'ai appelé la Rimélodie ou la mélodie rimée ou, si vous préférez, la rime mélodieuse. C'est mon coup de cœur que la poésie classique qui, loin d'être une affaire exclusive des écrivains français des siècles passés, est, en réalité, une expression lyrique universelle des âmes

qui savent allier mots, sonorités, rythme, images et messages dans un jet poétique (...) Enfin, la pépite de mon cœur transparait abondamment et saute aux yeux de ceux qui ont déjà le livre entre leurs mains et se vérifiera très bientôt chez les autres qui vont l'avoir. Ce genre de poème court, de Quatorze vers répartis en quatre strophes de deux quatrains

(strophe de 4 vers) et de deux tercets (strophes de 3 vers), est un genre qui frappe par sa force lyrique qui dit plus qu'il n'en faut à un texte en vers libres ou un texte en prose nécessitant un long discours pour passer clairement le message. On dirait du sonnet qu'il est à l'instar du petit piment plus mordant que le gros dont le volume ne justifie pas pour autant la saveur ni la teneur fortement épicée. On peut donc comprendre que le sonnet soit le genre largement dominant dans ce recueil de 206 poèmes dont 191 sonnets. Je n'aurais pas dit de ce 13e livre à notre actif qu'il est le point d'orgue de mon propos, si j'oubliais de vous livrer la dernière symbolique de la pépite de mon cœur. En effet, dernier poème du recueil titré RIMÉLODIE, La pépite de mon cœur est un long poème-hommage à ma mère, constitué de 5 sonnets et d'un sonnet inachevé. Soit 82 vers représentant les 82 ans de vie de maman sur terre et la douce mélodie qu'elle chantait pour bercer son petit Pierrot n'a pu être achevée le 8 août 2021, emportant avec elle...la vraie



La couverture du recueil de poèmes à l'honneur

pépite de mon cœur. Maman, évidemment!», a révélé l'auteur. Pierre Ntsemou a également énuméré les thèmes développés dans son livre: le nationalisme, l'humanisme, les réseaux sociaux et leur impact social, le racisme, l'amour maternel, l'ingratitude humaine, la passion amoureuse, la bravoure, l'hommage à la femme africaine, la bêtise humaine, le secret du succès, la conciliation, le libre-arbitre, la nature est une école, la sagesse, la reconnaissance, la vie, le complexe, le bien, le mal, la gratitude, le sens de l'amitié, les vertus du livre, le voyage, la confiance, l'envie, les vertus du dialogue, etc.

V.C.Y.

MUSIQUE

«Chewi», le coup d'essai de Djam Kiss

Estampillé Chef's Music Group, «Chewi», le premier single du jeune virtuose chanteur, auteur, compositeur et interprète congolais Djam Kiss (Carl Fischet Mabanza de son vrai nom), est déjà disponible sur le marché, notamment sur toutes les plateformes digitales.

«Chewi» est une chanson qui parle de l'amour et dont Djam Kiss est actuellement en train d'assurer la promotion.

Né le 18 Mars 1997, à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, Djam Kiss est un artiste dont la renommée ne cesse de monter en flèche.

C'est en écoutant des artistes renommés comme Zaho, Sexion d'Assault, Carla Prata, Nekfeu ou encore Tory Lanez, que le jeune artiste commence à s'intéresser à l'art de Mozart. En 2013, avec des amis, il met sur pied un groupe de rap: Over Doz. Cet ensemble musical récolte un succès, grâce à la chanson «Ba mambou» (les problèmes), sortie en 2014.

Malheureusement, l'année qui suivait la sortie de leur coup d'essai, les membres



Djam Kiss

d'Over Doz se laissent ronger par le virus de la division.

Voulant voler de ses propres ailes, Djam Kiss se lance dans une carrière solo. Il signe plusieurs collaborations avec quelques artistes de sa ville natale.

A force de travail et de recherche, son style subit peu à peu, avec le temps, des améliorations, passant du simple rap au rap chanté ou encore au chant.

Grâce à son ingéniosité, il tape dans l'œil de la maison de production Chef's Music Group (CMG) avec laquelle il n'hésite pas à signer un contrat.

On espère qu'avec «Chewi», Djam Kiss arrivera à séduire davantage de mélomanes et de franchir un nouveau palier dans sa carrière qui s'annonce très prometteuse.

Véran Carrhol YANGA



La Direction du Centre de Formation et d'Information SUECO, informe tous ceux qui désirent obtenir une Licence Professionnelle en :

- Comptabilité,
- Management des Ressources Humaines,
- Banque et Finance,
- Marketing,
- Génie Logistique et Transport,
- Réseaux et Télécommunications,
- Assistant de Direction.

La rentrée du second semestre de l'année académique 2021-2022 est fixée pour le lundi, 16 mai 2022.

SUECO vous offre aussi des formations à la carte en :

- Informatique,
- Gestion de stocks informatisée,
- Anglais (beginner Level, intermédiaire Level, advanced Level).

Contacts : 06 679 12 91/ 06 654 51 93/ 05 533 80 84

« SUECO, former pour libérer l'homme »

CENTENAIRE DE POINTE-NOIRE

“El Salsero” Rufin Hodjar chante «Punta Negra»

Bâtie entre autres par le prince André Loemba, Raphaël Antonneti, le Normand, Jean Felix Tchicaya, Abrassart, l'architecte, Stéphane Tchitchelle, la capitale économique du Congo, Pointe-Noire, qui doit «son existence à son port maritime et au chemin de fer», selon les mots de l'ancien administrateur-maire de cette ville, François Luc Makosso, célébrera son centenaire en mai prochain.



Rufin Hodjar

Cent lourdes années pendant lesquelles Ponton la belle a connu une métamorphose en bien comme en mal. Elle s'est modernisée. Elle a vu s'agrandir, de façon sauvageonne peut-être, sa superficie, ses arrondissements et croître sa population. Faut-il rester indifférent? A tort ou à raison, Rufin Hodjar, de son vrai nom Rufin

Clovis Ngoléba Ossebi, ne le pense guère. Sensible aux charmes de cette ville et à l'évènement qui se profile déjà à l'horizon, il chante en rimes (vers) cette ville historique, capitale du Moyen Congo dans les années 30. Nous publions ci-dessous le texte de la chanson.

V.M.

Je vais au Central Bar
Je suis Chez Roro
Chez Maman Coco Marie Diallo
Maman Noelly Mère Jeanne au Sea Club
Au restaurant Loranne
Il y avait l'ambiance chez Fofu Bar
Chez Paraffi, à Total Bar, chez Vis-à-vis
A Jakadis, Joli Soir, chez Samba bar,
A la Cabane, Okourahos, Café Rima Kubitsitsi
Chez Coupé Cloué, les Retrouvailles, chez le Village, C'était la belle époque,
Des moments inoubliables...
On danse la salsa et la rumba au K9
Au Zar, au Café Torino, au 753, à l'Ito système
Au Selfie Club..., à Saint Michel, à la Villa Antonnetti, on passe du bon temps.
Les avenues bordées de flamboyants
Où on entend les cigales chantant
Avec une belle vue sur la mer
On peut profiter d'un bain solaire
La plage fait le bonheur des baigneurs
On voit la joie des nageurs
Les touristes reviennent toujours
Ils passent un bon séjour
L'on vit des moments inoubliables
Dans des endroits agréables
Il fait bon vivre ici
Pointe-Noire est un paradis
Dans une ambiance sympathique
Avec un élan nostalgique
Les voyageurs à la grande gare
Sont sur le point de départ
Ils garderont un beau souvenir
De cette ville pleine de sourire
Certains penseront au rond-point Loandji
Une merveille de NDJINDJI

Rufin HODJAR
Ngombé, le 07-04-22

Punta-Negra

(Hommage à la ville de Pointe-Noire) © 2022

Au large des eaux du royaume Loango
Dans leur grand bateau
Des navigateurs aperçurent une forme noire
Composée de rochers à l'aspect d'un reposoir
Qui leur servaient de balise-signal
Dans leur conquête continentale
Frappés par sa splendide beauté
Et son climat plein de félicité
Ils la nommèrent PUNTA-NEGRA

Pointe-Noire, Ville lumière
Tu illumines le Congo, depuis la côtière
Victor Augagneur conscient de tes valeurs
Avec sa rudesse de colonisateur
T'érigeas en métropole
Parce que t'avais le monopole
Pointe Noire, ville Portuaire
Avec ta prospérité légendaire
Aujourd'hui c'est ton anniversaire
Triquons tous au nom du centenaire

Avec tes six arrondissements
Tu poursuis ton aggrandissement
On remarque ton rajeunissement
A Travers son élargissement
En passant par LUMUMBA
MVOUMVOU TIE- TIE
LOANDJILI MONGO-MPOUKOU
NGOYO
Ponton la belle est cosmopolite
Avec ses quartiers insolites
Quand je vais à Pointe-Noire
Je mange chez Gaspard,

VIENT DE PARAÎTRE

«L'histoire au présent (2005 - 2020)» de Claude Richard M'Bissa

L'intitulé: «L'histoire au présent» pourrait surprendre. C'est une démarche qui consiste en une revue des tribunes publiées ponctuellement par l'auteur dans le journal La Semaine Africaine de 2005 à 2020. Pourquoi avoir choisi d'écrire en début 2005?

A propos de la gouvernance politique du Congo, l'année 2004 constitue une réelle rupture par rapport à l'unanimité de la Transition dite flexible de 1997 à 2002, suivie de l'élection présidentielle de mars 2002.

L'année suivante, 2005, apparaît comme l'amorce d'un surprenant passage à l'acte, avec des prises de parole publique véhémentes et des remises en cause en profondeur par des acteurs politiques majeurs et, par conséquent, de fortes contestations internes et externes au régime politique en place.

Des problématiques importantes ont retenu l'attention de l'auteur et ont nourri des réflexions approfondies au fur et à mesure du déroulement des faits, aussi bien dans le champ de la gouvernance politique globale que celui de la sempiternelle problématique des partis politiques, singulièrement le Parti congolais du travail (P.C.T), dans le domaine de la lancinante question électorale et celui de divers problèmes sociaux.

Né à Omboye (Kellé), au Congo, Claude-Richard M'BISSA est licencié en sociologie (Université de Caen), diplômé de l'I.E.P. de Paris et en science politique de l'université de Paris I (Sorbonne). Le livre est disponible à la librairie Les Manguiers du quotidien Les Dépêches de Brazzaville, au prix de 28 euros (18.000 F. CFA).



La couverture du livre

Tarifs d'abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique	Europe	Amérique-Asie
6 mois	Retrait sur place: 15.600 Expédié: 23.400	182 Euros 96 Euros 192 Euros		
1 an	Retrait sur place: 31.200 Expédié: 46.800	96 Euros 192 Euros	100 Euros 200 Euros	
	France, Afrique Francophone			
	91 Euros			

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

JOURNÉE INTERNATIONALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

23 avril



ARGUMENTAIRE :

La Journée Internationale du livre et du droit d'auteur qui se célèbre chaque 23 Avril depuis 1995 à l'initiative de l'UNESCO, vise à promouvoir le livre, la lecture et tout ce qui y contribue. Lire et écrire, tout comme parler et produire des œuvres de l'esprit, sont devenus dans le contexte global de consommation, des biens dont l'intégrité est appelée à être sauvegardée. Nous parlons de la propriété intellectuelle. Déclinée en propriété industrielle (appliquée aux marques, brevets et autres) et en droits d'auteurs (livres, musiques et autres) la commercialisation des œuvres de l'esprit n'a pas pour autant mis en mal le goût pour le triptyque écrire-lire-produire.

Le Centre d'Études et de Recherches Chrétiennes (CERC) dans sa mission centrée sur la recherche, se propose en collaboration avec l'Association Bantu Culture qui a pour mission d'œuvrer pour la promotion et la conservation du patrimoine culture matériel et immatériel des peuples bantou, de célébrer cette journée internationale avec un atelier de formation et une conférence.

Si nous sommes d'accord avec Julien Green que « le livre est une fenêtre par laquelle on s'évade », nous voulons repenser la connexion entre le passé et l'avenir, en bâtissant des ponts entre les générations et les différentes cultures par la promotion des œuvres de l'esprit. Considérant la récente crise sanitaire qui a mis en mal la circulation des personnes et l'accès aux espaces de diffusion de la connaissance ; vu les inestimables possibilités numériques d'accès à la connaissance ; partant aussi de la mission globale du CERC qui vise à penser la recherche en lien à la foi et à la réalité sociopolitique ; nous voulons donc organiser nos réflexions autour du thème : « Le livre comme outil pour la formation des consciences. Défis en contexte 2.0 ».

VENDREDI 22 AVRIL 2022 : ATELIERS DE FORMATION LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ATELIERS 1 : QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ?

- **Module 1 :** Pourquoi faire de la recherche scientifique ? Quel est l'objet de la recherche scientifique ? (Types d'articles scientifiques). Pr Ngassaki Basile Marius (Université Marien Ngouabi & École Supérieure de Langues).
- **Module 2 :** Comment procéder ? (Méthodologie de recherche scientifique). Pr. Bokiba André-Patient (Université Marien Ngouabi) & Dr Jacques Fédy (Université Catholique d'Afrique Centrale).
- **Module 3 :** Analyse des données & Évaluation des résultats. Dr. Patient Bienvenu Mouzinga (Université Marien Ngouabi).

ATELIERS 2 : PUBLICATION SCIENTIFIQUE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

- **Module 1 :** Éditeurs, maisons d'éditions et droits d'auteur. Pr Kadima Nzuji (Université Marien Ngouabi).
- **Module 2 :** La notion de propriété intellectuelle (propriété industrielle et droits d'auteurs) Bernadette Oniangue (Directrice de l'antenne nationale de la propriété industrielle) et Vincent Ferrier Mayoke (Chef du service juridique de l'antenne nationale de la propriété industrielle).
- **Module 3 :** Outils numériques et techniques de montage d'une publication scientifique (livre ; revue; bulletin) Yannick Essengue (CERC-Brazzaville).

SAMEDI 23 AVRIL 2022 : CONFÉRENCE - DÉBATS « LE LIVRE COMME OUTIL POUR LA FORMATION DES CONSCIENCES. DEFIS EN CONTEXTE 2.0 »

Conférencier : Le livre comme instrument pour la formation des consciences. Pr Ngassaki Basile Marius (Université Marien Ngouabi & École Supérieure de Langues).

Répondant 1 : L'imaginaire dans la construction du récit : rendre possible l'impossible. Dr. Stanislas Fortuné Okana, Écrivain.

Répondant 2 : Le livre au service de la promotion des valeurs culturelles africaines. Cheral Otsamigui (Journaliste et Président de l'Association Bantu Culture).

Répondant 3 : Les éditions au service de l'animation sociopolitique. Présentation du projet des Presses du CERC. Yannick Essengue (CERC, Brazzaville).



POUR PARTICIPER AUX ATELIERS
Frais de participation : 10.000 F.Cfa / 70 places
Contacts : +242 06 445 9900 / +242 06 671 3233
Courriel : jesuitcerc@gmail.com / cercinfos@gmail.com

OFFICE NOTARIAL
de Me Chimène Prisca Nina PONGUI, sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P: 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail : etudepongui2@gmail.com

CITY MAN POWER

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital social : 1 000 000 de Francs CFA
siège social: Brazzaville (République du Congo)
Case J-364/V, OCH - Mougali III
RCCM: CG-BZV-01-2022-B13-00138

AVIS DE CONSTITUTION

I- Suivant acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans, 1er étage Immeuble «MARECONNAISSANCE», le vingt-quatre février deux mil vingt-deux et enregistré à Brazzaville, le vingt-quatre février de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 038/5 numéro 0524, il a été constitué, sous la dénomination sociale de «CITY MAN POWER», une société ayant les caractéristiques suivantes:-

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Objet:

- la mise à disposition du personnel;
- l'importation des produits alimentaires et vente des produits alimentaires.

Siège social: Brazzaville (République du Congo), Case J-364/V, OCH - Mougali III.

Capital social: un million (1 000 000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100.

Durée: 99 années, à compter de son

immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier.

II- Aux termes de l'acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-quatre février deux mil vingt-deux, de la société ci-dessus plus amplement désignée, l'associée unique a entièrement souscrite et libérée intégralement les parts sociales. Ledit acte a été enregistré à Brazzaville, le vingt-quatre février de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 038/4 numéro 0523.

Gérance de la société: Monsieur Serges MPOUNGUI assume les fonctions de gérant, pour une durée illimitée.

Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le cinq avril deux mil vingt-deux, sous le numéro: CG-BZV-01-2022-B13-00138.

Pour avis & mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

TRIBUNE

Il faut une petite révolution !

De l'avis de nombreux observateurs, les travaux des états généraux du football congolais tenus du 16 au 18 mars dernier à Brazzaville se sont achevés sans solutions révolutionnaires. Il ne fallait rien en attendre de spécial. Les recommandations annoncées à l'issue des travaux s'apparentent à du déjà entendu, puisqu'elles ne datent pas d'aujourd'hui et que leur matérialisation est attendue depuis des décennies.

Il ne faut pas s'y tromper : il ne suffira guère de changer d'entraîneur à chaque échec pour débloquent les impasses structurelles qui entravent le progrès du football congolais. Cette logique du bouc émissaire est illusoire et n'a en rien servi les équipes qui ont représenté le pays lors des compétitions internationales.

Le football congolais est en retard d'une guerre. Il mérite donc un traitement de choc. Ce dont il a besoin, c'est d'une petite révolution, une transformation radicale de ses structures. Faute de cette grande lessive, il ne sortira pas du trou et ne s'accrochera qu'aux coups d'éclats. Concrètement, le football congolais aurait tout à gagner à se professionnaliser. Dans l'organisation de ses clubs et celle de ses championnats. Dans l'amélioration de ses structures, la mise en place d'un vrai statut du joueur, etc.

On ne peut faire un football sans les joueurs. Ils s'entraînent parfois deux fois par jour comme des professionnels, effectuent parfois des stages continus de deux ou quatre semaines. Cela se traduit par un travail très poussé mais qui n'est pas récompensé parallèlement sur le plan financier et matériel. Cette situation influe négativement sur leur rendement. Il est donc urgent d'améliorer d'abord la condition du joueur pour qu'il puisse apporter le maximum de son savoir-faire et qu'il bénéficie de la plus grande protection. Quand il sera malade, quand il sera blessé, s'il lui arrive une incapacité permanente, s'il arrive à décéder il sera automatiquement protégé. Sa famille sera automatiquement protégée. Voilà dans quel esprit on pourra lui demander d'apporter le maximum de lui-même pour la réalisation des objectifs poursuivis par le football de haut niveau.

On peut se demander ce qu'apportera le professionnalisme. C'est un vaste débat. Il peut apporter un certain nombre d'avantages. Nous y reviendrons dans une prochaine tribune. Plusieurs pays africains s'essayent déjà au professionnalisme, le dernier en date étant le Bénin, un petit pays sans pédi-gree international. Il appartient donc aux dirigeants congolais (Fédération, ligue nationale, clubs) d'en faire autant à leur tour, à moins d'être allergiques aux innovations. Une réflexion globale mérite ainsi d'être menée.

Les exigences du professionnalisme (cahier des charges et autres dispositions à respecter) vont certainement inquiéter les dirigeants des clubs. C'est justement le moment d'interpeller les pouvoirs publics. Le football peut être un secteur économique à part entière. Des milliers de personnes pourraient aider leur famille à travers le football. Il est important que l'Etat s'investisse moralement et financièrement (octroi d'une subvention annuelle aux clubs d'élite) dans cette inévitable évolution vers le professionnalisme qui finira par s'imposer, tôt ou tard. Pourquoi ne pas initier aussi une loi qui va inciter les entreprises à sponsoriser le football ? Certaines sociétés pourraient ainsi s'afficher aux côtés des clubs de football.

Il faudra que les clubs choisis existent là où leur viabilité est assurée d'avance. Un début de solution est de les obliger à se muter en Société anonyme à objet sportif (SAOS) ou en Société sportive par actions (SSPA). Donc en entreprises. Ils devront ouvrir ainsi leur capital aux actionnaires. Avec le statut d'entreprise ayant un registre de commerce, de nouvelles perspectives s'ouvriront aux clubs. Ils auront des sources de revenus variées. Les équipes auront plus de facilités à aller vers les sponsors, les entreprises, les mécènes, les médias, notamment la télévision qui constitue une source de financement sûre dans un contexte de championnat professionnel. Et si les supporters reprennent en masse le chemin des stades, les équipes auront d'autres sources supplémentaires de financement. La billetterie sera développée. Les sponsors voudront s'afficher. Les clubs s'initieront au merchandising (produits dérivés tels que la vente des maillots, des gadgets). Les télévisions (CANAL+ n'est-il pas le diffuseur officiel du championnat de Côte d'Ivoire ?) se bousculeront pour acquérir les droits-télé. Les clubs étrangers viendront acheter les joueurs. Les transferts rapporteront gros. Les clubs auront ainsi plus d'argent. Ils feront de belles affaires. On pourra assister à l'éclosion d'une industrie du football.

Pour sortir de la routine où l'on paît le football congolais, il faut beaucoup de courage et d'imagination, quitte à se tromper. En effet, ne rien tenter perpétue un système dont la longévité a fait plus de mal qu'elle ne rassure. Après tout, la fortune n'appartient-elle pas aux courageux, à ceux qui osent ? Si cette voie s'avère infructueuse, au moins nous l'apprenons de l'expérience, pas du seul «fikofikofio» ou des poulets immolés de nuit !

Jean ZENGABIO

FOOTBALL/ LIGUE 1

Sprint à l'horizon !

Six journées! Encore six journées pour décider du futur champion du Congo. L'AC Léopards de Dolisie possède 2 points d'avance sur l'AS Otohô, six sur Diabes-Noirs. Une dernière ligne droite qui s'annonce palpitante avec, dès ce milieu de semaine, une rencontre remise entre l'AS Otohô et Diabes-Noirs (trop tard pour en donner le résultat au moment où nous bouclons ce journal).

Les Fauves du Niari craignent que le ciel ne leur tombe dessus ! Ils perdraient un substantiel gain de points et cesseraient alors de caracolier en tête de classement. Cette éventualité leur donne des frissons, l'AS Otohô leur poursuivant immédiatement qui dispute ses matches remis, ne dissimulant plus l'ambition de mettre fin à leur leadership. Rien ne l'a freiné avant sa rencontre du mercredi 20 avril face aux Diabes-Noirs. Mais l'AC Léopards n'entend pas non plus baisser les bras,



Le stellien Mouandzibi

même quand son avance se trouverait menacée. Au sortir de la 20e journée, elle affiche 43 points (19 matches), tandis que l'AS Otohô exhibait 41 points (18 matches) et Diabes-Noirs, 37 points (19 matches).

Qu'aura été, finalement, la vingtième journée? Démarrée sur un match nul (1-1) entre Inter

Club et FC Kondzo, samedi 16 avril au Stade Massamba-Débat, elle a débouché sur la colossale victoire d'Etoile du Congo aux dépens du FC Nathaly's (4-0), lundi 18 avril sur la même pelouse. On a entre-temps vu l'AS BNG être épinglée par Diabes-Noirs (1-3) et CARA être tenu en échec par Nico-Nicoyé (0-0), tandis que Patronage Sainte-Anne a mis les pouces face à l'AS Otohô (0-2).

A Dolisie, l'AC Léopards a réussi trois éclairs, dont un de génie, semble-t-il, de son buteur attitré, Chadly Kennedy pour faire dérailler le train des Cheminots de Pointe-Noire (3-1). A Pointe-Noire, V.Club-Mokanda et JST se sont quittés dos-à-dos (0-0).

Sept rencontres qui ont généré 16 buts. Le plus prolifique des buteurs aura été l'imprévisible stellien Mouandzibi, auteur d'un quadruplé. Un petit joli exploit en ces temps où les chasseurs de buts ne sont pas légion! Un autre joueur, Prince Soussou,



Prince Soussou, auteur d'un triplé

des Diabes-Noirs, s'est tapé lui la poitrine, prétendant lui aussi détenir la clé de la victoire de son équipe. Il a obtenu, de son côté, un triplé.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

HANDBALL

Jonathan Bangola : « La discipline est dans la torpeur à Dolisie »

Son récent séjour à Dolisie a offert à l'un de nos collaborateurs, l'opportunité d'une rencontre avec le président de la Ligue départementale de handball du Niari depuis juillet 2019, Jonathan Bangola. Il l'a interrogé sur son bilan à la tête de cette instance et sur l'avenir de la discipline dans le département. Entretien.

***Monsieur le président, quelle lecture faites-vous de votre bilan?**

**Mon bilan est mi-figue et mi-raisin. L'activité sportive au Niari en matière de hand-ball est en baisse. Pour l'heure, nous avons recensé que six équipes qui, d'ailleurs, ne fonctionnent presque pas trop bien. Il y a un mois, nous avons encore demandé aux équipes de tenir leur assemblée générale, afin que nous puissions connaître leurs vrais dirigeants. Cette activité est en train de se poursuivre. A ce jour, il nous reste deux ou trois équipes qui vont tenir, sous peu, leur assemblée générale. C'est à partir de ce moment que nous allons regarder comment organiser les compétitions aussi bien au niveau local que dans les districts.

***Au regard de ce que vous dites, peut-on conclure que pour l'heure le handball ne se pratique plus à Dolisie ?**

**Au plan de l'organisation des compétitions, rien ne se fait encore, mais suite à la levée de certaines mesures barrières par le Gouvernement liées à la pandémie de COVID 19, chaque dimanche matin certaines équipes se retrouvent maintenant au "Stade Cheminots", pour des entraînements de maintien. Mais, je dis que ce ne sont pas des compétitions au sens propre du terme. Il y a aussi que notre jeunesse ne se donne plus au sport comme jadis, à l'époque des grands



Jonathan Bangola

joueurs qui ont fait la fierté du handball du Niari, comme les Makino "Wello", Daniel Mvoula, Michel Mouélé, "Bizos", "Mendif", "Dermo", "Teimbert", Abelengue, la liste n'est pas exhaustive. Les jeunes s'adonnent plus à des activités nocives telles que la drogue, l'alcool, la cigarette et les bagarres. Pour tout dire, le handball ne se pratique presque plus à Dolisie.

***Au regard de ce tableau triste, quel conseil donnez-vous à cette jeunesse en perte de**

vitesse?

**Il y a beaucoup de choses à dire à cette jeunesse. Le chef de l'Etat, un grand sportif, a émaillé le pays d'infrastructures sportives mais, il nous manque des sponsors. Les dirigeants des équipes, malgré leur bonne volonté, manquent de moyens financiers. Les équipes ne fonctionnent plus comme une association qui vit des cotisations de ses membres. Une fois élu président, toute l'équipe est scotchée dans sa poche. Or, un seul doigt ne lave pas la figure, dit un adage de chez nous. La crise aidant, l'Etat devrait trouver des mécanismes pour subventionner les équipes. Il y a certains jeunes qui veulent pratiquer le handball mais...

***Que dites-vous en guise de conclusion ?**

**C'est une grande joie pour moi que vous veniez vers nous pour découvrir à travers vos recherches, les efforts que nous sommes en train de faire pour faire survivre tant soi peu le handball à Dolisie, ce, malgré nos faibles moyens.

Equateur Denis NGUIMBI

Le handball congolais en deuil



L'ancienne internationale congolaise Chantal Okomba est décédée jeudi 14 avril 2022 au CHU de Clermont-Ferrand, en France. Agée de 42 ans, elle évoluait à Blanzat Sport Montluçon Handball depuis 2018. L'ex-arrière congolaise (elle jouait au poste de demi-centre à ses débuts à Brazzaville dans l'Inter Club) souffrait d'une méningite aiguë. Elle laisse une fille de 15 ans.

BASKET-BALL

Cinq clubs poursuivent leur série d'invincibilité

Les championnats départementaux de Brazzaville ont gagné en régularité. Ils en étaient à leur quatrième journée le week-end dernier. Et dans la catégorie seniors hommes, quatre équipes résistent et demeurent invaincues: CARA, Inter Club, AS La Grandeur, Avenir du rail et Etoile du Congo.

Les Aiglons, sans peut-être la flamboyance qui a éclairé leurs précédentes sorties, ont délivré un match plus ou moins sérieux face au BC Massengo qu'ils ont fini par vaincre : 71-55.

Les militaires d'Inter Club (3 victoires), de leur côté, pris le meilleur sur RCO (75-68), tandis que l'AS La Grandeur a dominé Patronage Sainte-Anne (79-69). Quant à l'Etoile du Congo, elle a aligné face à Angés-Noirs BC I son troisième succès (85-73) en trois sorties. Enfin, Avenir du rail a épinglé RBC (63-51).

La jeune formation d'Ombre Céleste poursuit son apprentissage. Elle a encore encaissé un score à trois chiffres, cette fois face à Liber BC (24-128).

Autres résultats : Diabes-Noirs BB-AS Otohô (63-48). Seniors dames : Etoile du Congo-Brazza Basket (60-38), Diabes-Noirs BB-Inter Club II (19-39), Inter Club I-Avenir du rail (56-37)

MUTUELLES CONGOLAISES D'EPARGNE ET DE CREDIT (MUCODEC)

Un résultat de plus de six milliards de F. CFA réalisé à la fin de 2021 !

Les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC), entreprise de microfinance de 1ère catégorie au Congo, font désormais partie des repères de réussite sur l'échiquier économique national. A la fin de l'exercice 2021, en 38 ans d'existence, elles ont réalisé un résultat de plus de 6 milliards de F. CFA, grâce à l'épargne et aux crédits accordés à ses sociétaires. Cette performance exceptionnelle a fait l'objet d'une journée d'échange sous le thème «Comment partager la performance exceptionnelle en 2021 des MUCODEC?», jeudi 14 avril 2022 à Brazzaville. La rencontre a regroupé les responsables des établissements des crédits, notamment les Banques installées au Congo, un représentant de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), un représentant d'UNICONGO, un syndicat des entreprises privées évoluant au Congo, etc.



Dieudonné Ndinga Moukala (au milieu) entouré des directeurs généraux des établissements de crédit

Le débat instauré a permis de s'accorder que la performance exceptionnelle atteinte par les MUCODEC fait une référence et désigne un certain niveau d'excellence, de création de la valeur ajoutée, de gain, la qualité des services, l'efficacité, le développement, l'intelligence collective, la motivation, la compétence et la fidélisation de la clientèle. Ce succès permet un développement tous azimuts.

Le débat a été placé sous la présidence de Dieudonné Ndinga Moukala, directeur général des MUCODEC.

La rencontre de partage avait pour objectif de communiquer, d'informer, de faire connaître les performances exceptionnelles des MUCODEC et d'exposer aux participants la vision, les valeurs et les missions de cette entreprise de microfinance.

Le débat a été ouvert et clôturé par le directeur général des MUCODEC qui a présenté les enjeux qui consi-

stent à rechercher en permanence l'équilibre entre le chiffre d'affaires des MUCODEC et les produits co-opératifs des mutualistes qui se situent entre la pérennisation de l'institution et la satisfaction sociale, ainsi que le contexte de son établissement de crédit.

Le résultat réalisé est un parcours exemplaire pouvant inspirer d'autres entreprises dans le pays. Le partage a été effectué sous la forme de deux panels.

Le premier a été focalisé sur des conférences portant sur «Comment UNICongo participe-telle à la performance dans les entreprises congolaises ?», «L'importance de la performance globale dans une banque» et «La gestion des performances dans le secteur bancaire», développées, successivement, par Jean Jacques Samba, conseiller à UNICongo, Vincent Ngimbock, directeur général d'United bank for Africa (UBA), et André Collet, directeur général de la Banque commerciale

internationale (BCI).

Le second panel s'est déroulé sous les thèmes: «Les perspectives bancaires au Congo» et «Comment réussir la performance économique et la performance sociale dans la banque?», respectivement présentés par Mounir Ibrahim, directeur général du Crédit du Congo et Mohamed Essaid Benjillon Touimi, administrateur directeur général de la LCB Bank.

A ce deuxième panel, un complément d'informations sur les performances a été donné par Marcel Ondélé, vice-président de la BDEAC, en tant que partenaire sous régional des institutions financières en Afrique centrale.

Dieudonné Ndinga Moukala a édifié l'assistance sur la performance enregistrée en 2021 pour comprendre ce qu'ils ont fait et ce qu'ils comptent faire pour l'avenir. Il a évoqué l'histoire et l'organisation des MUCODEC. «Ce réseau d'établissements

de microfinance de 1ère catégorie, comprenant un organe faitier qui est la fédération, a 45 agences disséminées dans les douze départements du Congo. Les MUCODEC comptent près de 400 mille sociétaires, servis par près de 400 salariés, assistés de 380 élus bénévoles. Son expérience est de 38 ans. L'initiative a démarré en 1981 avec la préparation du projet de création des Coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), à travers le ministère du Développement rural, en partenariat avec le Crédit mutuel, par le biais du Centre international du crédit mutuel. La concrétisation est intervenue en 1984 de la mise en œuvre du projet avec l'ouverture de la première caisse à Madingou (Bouenza). En 1986, il y a eu l'intégration de la coopération française dans le projet comme troisième partenaire. Entre 1992 et 1998, le projet est privatisé avec le retrait du ministère du Développement rural. A partir de 1998 et

1999, les MUCODEC ont connu une période noire avec les secousses des guerres civiles dans le pays qui ont occasionné une perte estimée, à cette époque, à 5 milliards et demis de F CFA. A partir de 2002 et 2003, c'est la relance des activités. La période 2004 et 2013, c'est le développement des MUCODEC avec la mise en place de l'amélioration des conditions d'accueil et de travail. A cela s'est ajoutée la qualité des hommes, des produits, des services, de la communication et le renforcement de la sécurité pour lancer la monétique de masse. Une nouvelle politique de crédit était mise en place, avec celle de formation du personnel et des élus. 52 distributeurs des billets de monnaie sont installés et bien d'autres services».

A la lumière de cette présentation, les MUCODEC sont le premier réseau financier en termes d'ancienneté, premier leader du secteur de microfinance, premier établissement

financier à avoir institué la monétique de masse, première entreprise en volume d'opérations automatiques et manuelles estimées à plus de 12 millions des transactions annuelles. A chaque heure ouverte, les MUCODEC offrent 37 millions de crédit et par jour c'est 259 millions de crédits qui sont produits et par mois, c'est 5 milliards de F. CFA pour le financement des petits projets aux particuliers.

Les MUCODEC gèrent 776 mille comptes épargnes et comptes courants, a conclu Dieudonné Ndinga Moukala.

Au sortir de ce partage, quelques participants ont donné leur appréciation de satisfaction.

Vincent Ngimbock, directeur général de l'UBA, a reconnu que «la performance réalisée par les MUCODEC est impressionnante. Les faits parlent d'eux-mêmes. Le nombre d'agences du réseau est aujourd'hui composé de 45 agences, parce que la performance d'une entreprise s'apprécie à deux niveaux, sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif. Les résultats sont restés croissants jusqu'à ce jour. C'est cela qui matérialise toutes les réalisations qui ont été effectuées. L'initiative est à encourager. Il faut communiquer, quand vous réalisez une telle performance pour contribuer à l'économie nationale».

Pour André Collet, directeur général de la BCI, «réaliser une telle performance, c'est magnifique. Atteindre 6 milliards dans le contexte actuel avec la COVID et à l'époque, c'est un très bon résultat. Je leur adresse toutes mes félicitations».

Mohamed Essaid Benjillon Touimi, administrateur directeur général de la LCB Bank: «C'est une performance extraordinaire. Le manager a mis en place une politique sociale et sociale excellente qui a permis aujourd'hui d'avoir ce résultat magnifique, surtout en ce temps de crise. Atteindre 6 milliards aujourd'hui pour un micro crédit, c'est extraordinaire. On ne peut que le féliciter».

“Payez votre ASSURANCE AUTO” dans les Agences Charden Farell

CREDIT	EPARGNE
BUREAU DE CHANGE	TRANSFERT NATIONAL
VISA CARTE PREPAYEE	



Service client :
05 301 37 37
06 501 37 37
04 058 37 37

Site web : www.groupechardenfarell.com
E-mail : info@groupechardenfarell.com

